



TRAME VERTE ET BLEUE

DU CANTON D'ERSTEIN

TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

**PLAN D'ACTIONS MULTIPARTENARIAL
CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS
TRAME VERTE ET BLEUE GRAND EST SEPTEMBRE 2025**



Trame verte et bleue
GRAND EST

Appel à Projets



**VERSION 2 JANVIER 2026
MODIFIÉE SUITE AUX RETOURS DES FINANCEURS**



PRÉAMBULE

Le présent document s'inscrit dans la continuité du travail engagé par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein en faveur de la préservation et de la reconquête de la Trame Verte et Bleue (TVB) sur son territoire.

Il constitue une traduction opérationnelle des enjeux TVB identifiés dans le diagnostic de Biotope et Acteon Environment datant d'avril 2025.

Chaque fiche action détaille les éléments suivants : MAÎTRE D'OUVRAGE, partenaires techniques, leviers de financement, objectifs, modalités de mise en œuvre et de suivi, calendrier, coûts prévisionnels.

Certaines actions se déclinent en deux temps (étude préalable puis mise en œuvre), d'autres sont d'ores et déjà opérationnelles.

Ce plan d'actions constitue la base de la candidature commune des acteurs du territoire du Canton d'Erstein à l'appel à projets « Trame Verte et Bleue Grand Est » de septembre 2025, dans l'objectif d'obtenir un cofinancement pour engager concrètement la mise en œuvre des actions présentées dans ce document.

Par ailleurs, ce document s'inscrit dans une dynamique à plus long terme, des actions complémentaires pourront émerger dans les années à venir.

L'objectif étant de pouvoir recandidater aux prochaines sessions de l'appel à projets « Trame Verte et Bleue Grand Est » afin d'accompagner de façon progressive les projets en faveur de la préservation et de la reconquête de la Trame Verte et Bleue qui émergeront sur le territoire du Canton d'Erstein.

SOMMAIRE FICHES ACTIONS

Objectif général	N°	Intitulé Action	Maitre d'ouvrage associé
Préservation de milieux	1	<u>CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE FORESTIERS</u>	HINDISHEIM ROSSFELD
Restauration et création de milieux	2	<u>DIVERSIFICATION DES LISIÈRES FORESTIÈRES</u>	3CE
	3	<u>ETUDE ET TRAVAUX POUR LA RESTAURATION DU RESEAU DE MARES</u>	SDEA
	4	<u>RESTAURATION RIPISYLVE - BOOFZHEIM</u>	SDEA
	5	<u>OPTIMISATION DES CORRIDORS RIVULAIRES DE L'ANDLAU ET DE LA SCHEER</u>	SDEA
	6	<u>PLANTATIONS DE HAIES - HINDISHEIM</u>	HAIE VIVE D'ALSACE
		<u>PLANTATIONS DE HAIES - LIMERSHEIM</u>	HAIE VIVE D'ALSACE
		<u>PLANTATIONS DE HAIES - BENFELD</u>	HAIE VIVE D'ALSACE
	7	<u>AMÉNAGEMENTS TVB - DAUBENSAND</u>	DAUBENSAND HAIE VIVE D'ALSACE
	8	<u>RESTAURATION GRAVIÈRE - OBENHEIM</u>	SDEA
Accompagnement technique	9	<u>ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA 3CE A L'ELABORATION DE PROJETS TVB COMPLÉMENTAIRES</u>	LPO Alsace
	10	<u>ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES A LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS</u>	3CE
	11	<u>ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR PROJETS TVB EN MILIEU AGRICOLE</u>	3CE
Amélioration des connaissances	12	<u>INVENTAIRE DU RÉSEAU DE MARES</u>	ACTION INTEGREE DANS L'ACTION 3 BUFO
	13	<u>ÉTUDE CRAPAUD VERT</u>	ACTION NON ELIGIBLE FINANCEMENTS TVB BUFO
	14	<u>ÉTUDES POUR LA RÉDUCTION DES ÉCRASEMENTS D'AMPHIBIENS</u>	BUFO
Mobilisation et sensibilisation	15	<u>SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU PATRIMOINE ARBORÉ COMMUNAL</u>	GEPMA
	16	<u>COMMUNICATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN</u>	3CE
	17	<u>ANIMATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN</u>	3CE
	18	<u>DISPOSITIF ÉDUCATIF « NATURE EN RÉSEAU »</u>	MAISON DE LA NATURE DU RIED ET DE L'ALSACE CENTRALE

ACTION 1

CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE FORESTIERS

Préservation de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNES HINDISHEIM

COMMUNE ROSSFELD

PARTENAIRES TECHNIQUES

Office National des Forêts (ONF)

OBJECTIFS

L'objectif est de favoriser la biodiversité en zone forestière en désignant des îlots de sénescence, c'est-à-dire des zones laissées en libre évolution, sans intervention sylvicole.

Ces îlots permettront aux forêts de vieillir naturellement, favorisant l'apparition et le maintien de micro-habitats spécifiques (arbres creux, cavités, bois mort, écorces détachées...), essentiels pour de nombreuses espèces animales, végétales et fongiques.

Cette action contribue à renforcer la fonctionnalité écologique de la Trame Verte et Bleue (notamment de la sous-trame forestière) en créant des réservoirs de biodiversité, en particulier pour les espèces forestières sensibles aux perturbations et dépendantes des structures liées au bois mort ou aux très vieux arbres.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre et surface des îlots de sénescence créés (nombre et hectares)

ACTION 1

CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE FORESTIERS

Préservation de milieux

LOCALISATION

Deux parcelles forestières situées sur les communes de Hindisheim et Rossfeld ont été identifiées pour accueillir des îlots de sénescence dans le cadre du projet de Trame Verte et Bleue et du programme Life Biodiv'Est :



Ces parcelles répondent aux six critères techniques obligatoires définis dans le cahier des charges du dispositif LIFE Biodiv'Est :

- *Gestion forestière attestée* : Le propriétaire dispose d'un document de gestion durable (type PSG, RTG ou CBPS+).
- *Maturité du peuplement* : Les parcelles comptent au minimum 10 arbres d'intérêt écologique par hectare.
- *Structure du peuplement* : Le peuplement forestier est dans un stade de développement avancé (catégorie « bois moyen »).
- *Surface minimale* : Chaque îlot proposé couvre une surface d'au moins un hectare d'un seul tenant.
- *Essences indigènes et diversité* : Les essences présentes sont représentatives des habitats forestiers locaux, avec une bonne diversité d'espèces indigènes.
- *Sécurité du projet* : L'aspect sécuritaire a été pris en compte afin de permettre une non-intervention totale sur toute la durée d'engagement.

ACTION 1

CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE FORESTIERS

Préservation de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Étapes de mise en œuvre des îlots de sénescence :

- **Préparation du dossier de candidature Life Biodiv'Est** : Constitution d'un dossier technique incluant la cartographie, la description écologique des parcelles et l'analyse de conformité avec les critères.
- **Visite de terrain** préalable ou après dépôt des dossiers : Une visite de site est fortement recommandée avec le propriétaire, le gestionnaire forestier, le référent territorial et/ou la coordinatrice du dispositif, afin de valider la faisabilité du projet. Si aucune visite préalable n'a eu lieu, elle pourra être exigée après dépôt pour vérifier la conformité du projet. La Fondation du Patrimoine pourra être associée à cette étape.
- **Signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE)** : Une fois le projet retenu et les financements validés, une ORE est signée entre le propriétaire foncier et l'autorité compétente (PNR, Parc national ou Région). Elle formalise l'interdiction d'interventions sylvicoles et assure l'inscription du projet dans la durée (70 à 99 ans). L'ORE a valeur d'acte notarié et fixe également les modalités de versement des fonds de soutien à la préservation.
- **Inscription dans les documents de gestion durable** : Les îlots en libre évolution devront être formellement intégrés aux documents d'aménagement forestier existants.
- **Mise en œuvre de l'îlot de sénescence et gestion** : Pendant toute la durée de l'engagement (au moins 70 ans), aucune action sylvicole, pastorale, récréative ou mécanique ne pourra avoir lieu à l'intérieur de l'îlot. Cela inclut notamment : Travaux forestiers (coupe, élagage, débroussaillage), Exploitation des couches buissonnantes ou herbacées, Cueillette de produits forestiers (champignons, mousses, truffes, etc.), Passage de véhicules motorisés
- **Suivi écologique** : Un suivi à moyen et long terme sera mis en œuvre afin de mesurer l'évolution de la biodiversité dans ces îlots, à l'aide d'indicateurs spécifiques (faune, flore, bois mort, dendromicrohabitats...).

ACTION 1

CRÉATION D'ÎLOTS DE SÉNESCENCE FORESTIERS

Préservation de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
Janvier à Mars : - Réalisation des visites de terrain (si non effectuées en 2025) avec les partenaires financiers - Signature des ORE et intégration des îlots dans les documents de gestion durable	- Mise en place des îlots de senescences - Mise en place de signalétique légère autour des îlots - Suivi écologique initial (état zéro : inventaire faune/flore/bois mort/dendromicrohabitats)	- Suivi écologique à moyen et long terme

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
Frais administratif mise en place ORE	X €	X %	X € (Plafond 1000€)	X €
Frais administratif modification document de gestion durable en vigueur	X €	X %	X € (Plafond 1000€)	X €
Païement pour service environnementaux (dû à l'arrêt volontaire de toute intervention sylvicole)	/	/	5 000 € / ha	/
TOTAL	X €	X %	5 000 € / ha LIFE Biodiv Est	X € Commune

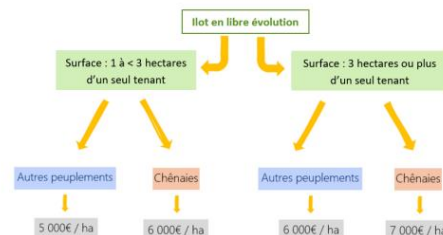
FINANCEMENT

80% LIFE BIODIV EST
20% COMMUNE

Aides versées par le dispositif pour les projets retenus :

1 – Le Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

Pour l'arrêt volontaire de toute intervention sylvicole, le bénéficiaire reçoit une rémunération forfaitaire dû au manque à gagner pour la non-valorisation des bois au sein de l'îlot laissé en libre évolution, allant de 5 000 € à 7 000 € / hectare, selon le barème suivant :



NB : Pour le type de peuplement, se référer à l'essence objectif dominante et la description du peuplement inscrite dans le document de gestion durable en vigueur, ainsi que l'essence(s) dominante(s) des arbres ayant justifié la désignation du projet d'îlot en libre évolution.

ACTION 2

DIVERSIFICATION DES LISIÈRES FORESTIÈRES

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

3CE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

OBJECTIFS

L'objectif est de **renforcer la biodiversité en périphérie des zones forestières** en diversifiant les lisières pour en faire des milieux riches, structurés et fonctionnels pour la biodiversité.

Les lisières constituent des interfaces naturelles entre milieux ouverts et boisés ; elles abritent une forte diversité écologique en accueillant à la fois des espèces forestières, prairiales et inféodées aux haies ou fourrés.

Cette action vise à **caractériser les lisières forestières** du territoire (abruptes, peu développées, développées, très développées), pour ensuite les **restaurer et diversifier** par la création de strates végétales étagées (herbacée, arbustive, arborée), la mise en lumière sélective (éclaircies, trouées), et le maintien de micro-habitats naturels (tas de bois, souches, mares, arbres à cavité...).

Ces interventions permettront de contribuer à la **fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue**, en particulier de la **sous-trame forestière et prairiale**, et favoriseront les espèces sensibles aux milieux en transition (milieux dits « écotones »).



INDICATEURS DE SUIVI

- Longueur totale de lisières diversifiées (en kilomètre)
- Pourcentage de lisière de forêt publique diversifiée et fonctionnelle écologiquement (en %)

ACTION 2

DIVERSIFICATION DES LISIÈRES FORESTIÈRES

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Le territoire de la Communauté de communes du canton d'Erstein présente un réseau de lisières forestières et prairiales qui joue un rôle essentiel pour la biodiversité locale. Ces zones de transition, dites écotones, assurent la connexion entre milieux ouverts et boisés et contribuent au bon fonctionnement de la Trame Verte et Bleue.

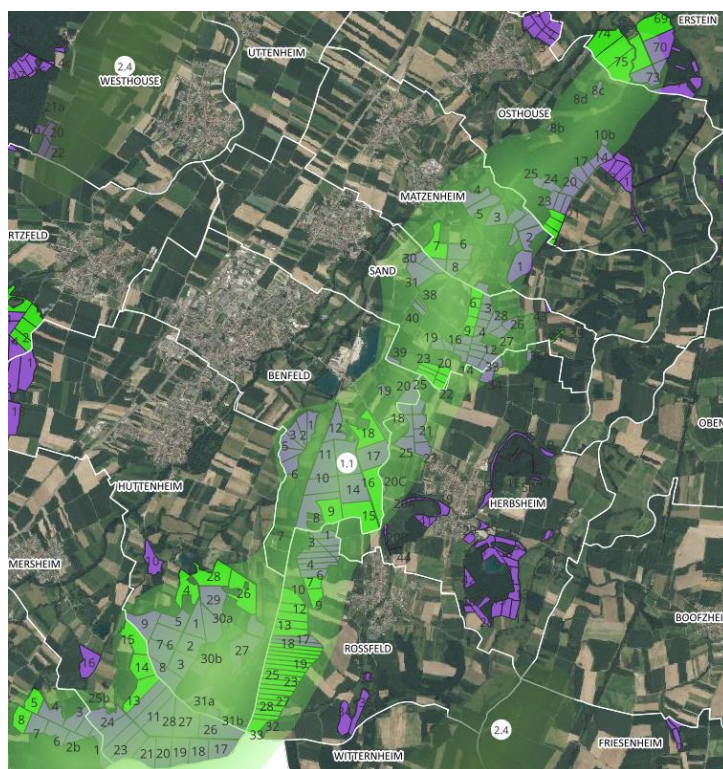
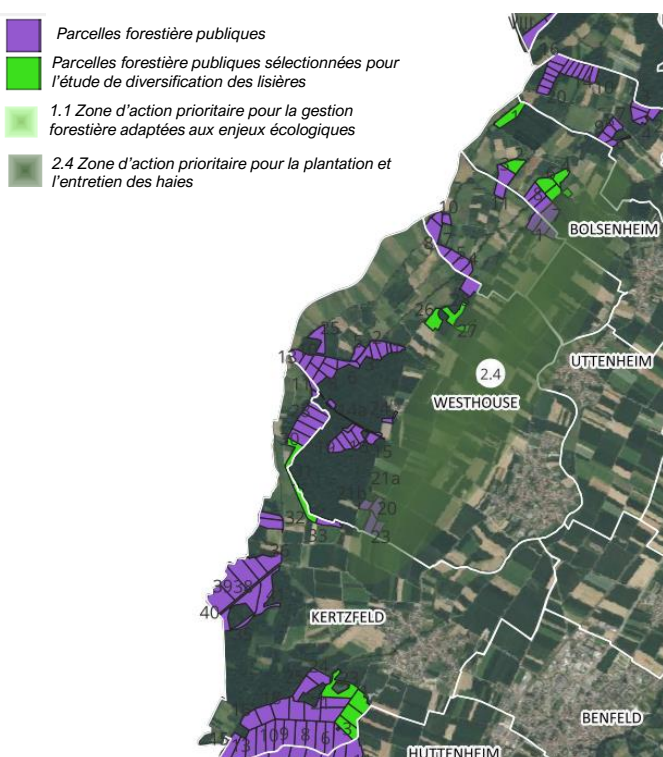
Leur restauration et leur diversification apparaissent aujourd'hui comme un levier concret pour améliorer la qualité écologique des habitats et favoriser les espèces sensibles qui en dépendent.

Les documents suivants expliquent les bénéfices écologiques de la diversification des lisières forestières :

- <https://www.parc-montagnedereims.fr/app/uploads/2023/08/guide-lisierevf-pulsi-25mai-bd.pdf>
- <https://www.agrinatur.ch/fr/conseils/lisieres-forestieres>

Dans ce cadre, la Phase 1 de l'étude a pour objectif d'établir un état des lieux précis des lisières, afin de disposer d'une base de référence solide pour orienter les actions de restauration et de diversification à venir.

L'état des lieux portera sur des linéaires de forêt préalablement sélectionnés pour leur potentiel d'aménagement à forte valeur ajoutée environnementale, situés au sein ou à proximité des zones d'actions prioritaires définies dans le diagnostic Trame Verte et Bleue. Au total, 16 170 mètres linéaires seront analysés, soit environ 5 % des 313 080 mètres linéaires que représente l'ensemble des forêts publiques du territoire.



ACTION 2

DIVERSIFICATION DES LISIÈRES FORESTIÈRES

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Étapes de mise en œuvre :

Phase 1 – Etat des lieux des lisières (Printemps 2026 - Printemps 2027)

Étape 1 : Analyse préalable

- Analyse cartographique des lisières existantes.
- Définition de groupes homogènes de lisières selon leur structure (largeur, stratification, continuité, pression des usages).
- Identification des secteurs prioritaires à visiter sur le terrain.

Étape 2 : Inventaires de terrain

- Inventaire écologique sur un échantillon représentatif de lisières sélectionnées à partir de la cartographie.
- Repérage et caractérisation des éléments remarquables à préserver (arbres à cavité, arbres morts, zones humides, tas de bois/pierres).
- Analyse écologique permettant d'identifier les lisières à restaurer, à diversifier ou à maintenir en l'état.

Phase 2 – Travaux de diversification et aménagements (2027)

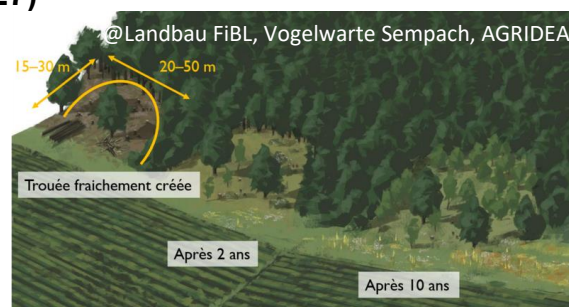
Travaux d'éclaircie des lisières

L'objectif est d'éclaircir la forêt sur plusieurs mètres, pour recréer des puits de lumière et laisser la végétation arbustive et herbacée se développer spontanément.

Le coût de ces éclaircies est d'environ 1 000€ pour 100ml

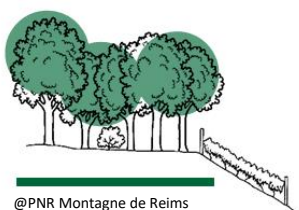
Méthode des travaux d'éclaircie

- Coupe et débardage par câblage des fûts et des houppiers vers l'intérieur des parcelles forestières pour éviter qu'ils ne tombent sur les cultures
- Mise en tas ou en andains des rémanents
- Broyage et nettoyage des bordures de cultures et des champs



L'objectif à terme est de pouvoir à terme remplacer des lisières abruptes par des lisières très développées par la réalisation de ces opérations d'éclaircie et le maintien de petits d'éléments structuraux (comme les tas de branches ou de pierres, les souches d'arbres, les mares et autres points d'eau) :

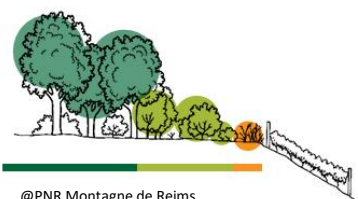
Lisière
abrupte



Lisière peu
développée



Lisière
développée



Lisière étagée
très développée



Strate arborée

Strate arbustive

Strate herbacée

ACTION 2

DIVERSIFICATION DES LISIÈRES FORESTIÈRES

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
(Printemps 2026) - Etat des lieux des lisières	(Printemps 2027) – Fin Etat des lieux des lisières (2027) - Intégration dans les documents de gestion la planification des travaux de diversification à long terme - Travaux de diversification et aménagements	- Suite Travaux de diversification et aménagements - Gestion cyclique des lisières

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
Phase 1 : Etude et caractérisation des lisières forestières	10 680 €	80%	8 544 €	2 136 €
TOTAL	10 680 €	80%	8 544 € <i>AAP TVB</i>	2 136 € <i>3CE</i>

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% 3CE (Phase 1 étude) /
20% COMMUNES (Phase 2 travaux)

ACTION 3

ETUDE ET TRAVAUX POUR LA RESTAURATION DU RESEAU DE MARES (CRÉATION D'HIBERNACULUM)

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

SDEA Alsace Moselle

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

ONF (*pour les mares intra-forestières*)

Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine (*pour les mares situées en zone APPB ou N2000*)

OBJECTIFS

Une des premières préconisations du diagnostic de la trame verte et bleue sur le secteur du Canton d'Erstein est la restauration, voire le renforcement, des réseaux de mares. Ainsi plusieurs objectifs s'entrecroisent :

- **La restauration qui constitue une réhabilitation d'une ou plusieurs mares préexistantes et un renforcement des réseaux qu'elles créent les unes avec les autres**
- **Le maintien ou la création d'éléments naturels structurants** (tas de bois, de pierres, de feuilles, buttes de terre, etc.) servant de lieu d'hibernation, de refuge et de reproduction à la biodiversité ordinaire et patrimoniale autour de ces milieux humides.
- **L'amélioration de la connaissance des mares existantes, créées et restaurées afin de bancariser le PRAM**

Le territoire recense deux grands ensembles de sites favorables : le Ried ello-rhénan et le Bruch de l'Andlau, reconnu également zones humides remarquables au SDAGE Rhin et au SAGE Ill-Nappe-Rhin. Dans ces grands ensembles, des micro-milieux humides de type mare préexistent et d'autres ont bien souvent régressé voire disparu. Elles abritent souvent néanmoins de nombreuses espèces végétales et animales, qui contribuent au patrimoine écologique local tout comme à la perception paysagère.

La Directive Habitat reconnaît d'ailleurs le rôle de ces micro-zones dans la connectivité entre les habitats d'eau douce en tant que relais ou « stepping zone » qui favorise la dispersion et la migration des espèces. C'est pour cela que le diagnostic trame verte et bleue insiste sur la restauration de la fonctionnalité écologique des corridors. Par ailleurs, les mares participent également à l'épuration naturelle des eaux de ruissellement, le ralentissement des crues et au maintien d'eau en période de estivale, dits aussi services écologiques ou services écosystémiques.

Les principaux secteurs d'action retenus doivent permettre une diversification rapide et fonctionnelle pour les espèces notamment amphibiens mais aussi insectes tels les odonates. Ainsi on veillera à la localisation précise des mares préexistantes et des mares à créer et notamment les intervalles les séparant. Une mise à jour et une amélioration de l'inventaire des connaissances seront réalisées.

D'après les données PRAM Grand Est (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares), le territoire est riche en réseaux de mares en raison de l'omniprésence de milieux humides et aquatiques.

Trois zones d'action prioritaires ont été pré-identifiées dans le diagnostic TVB (zones 2.1), mais néanmoins il convient de souligner que plusieurs secteurs interstitiels sont dépourvus de mares aujourd'hui ou comporte des mares qu'il convient de restaurer. De ce fait, les communes concernées sont : Kogenheim, Sermersheim, Huttenheim, Benfeld, Herbsheim, Obenheim, Sand, Matzenheim, Gerstheim, Osthause.

Une validation des sites les plus propices et déterminants sera réalisée en associant les communes, des associations naturalistes spécialisées et des experts qualifiés, afin de restaurer les sites eux-mêmes ainsi que les connectivités entre plusieurs sites, tout en évitant de nuire aux espèces animales ou végétales protégées ou patrimoniales.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de mares créées/restaurées & nombre total de mares (accessible, hors propriétés clôturées)

ACTION 3

ETUDE ET TRAVAUX POUR LA RESTAURATION DU RESEAU DE MARES (CRÉATION D'HIBERNACULUM)

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Le SDEA Alsace-Moselle assure la maîtrise d'ouvrage des travaux en raison du transfert de la GEMAPI dès 2019, et spécialement de l'alinéa 8 restauration des zones humides et des formations boisées riveraines du L211-7 du Code de l'Environnement. Deux Commissions Locales (Ried & Zembs, Ehn-Andlau-Scheer) sont concernées par cette action

En sus des programmes de restauration de cours d'eau et des zones humides associées sur la Zembs et affluents ou sur la Scheer, cette action permettra de renforcer la trame bleue. Le Maître d'Ouvrage prévoit une phase préalable :

- **Accompagnement et Conseils techniques pour la création et restauration de mares**
- **Réalisation d'inventaires biologiques complémentaires**
- **Suivi de chantiers et post-travaux (n+1, n+2) pour la valorisation scientifique et technique et pour la sensibilisation des publics**

Le territoire est riche de milieux naturels humides, préservés ou dégradés, avec des zones Natura2000, APPB, ENS, ... ainsi il conviendra de s'assurer que les travaux visés et les pistes d'accès n'aient pas d'incidence dommageable à la préservation des habitats et/ou des espèces. Une caractérisation sera réalisée et saisie sur le site du PRAM (Programme Régional d'Actions en Faveur des Mares) en renseignant des données sur la typologie des mares, leur hydrologie, contexte paysager, type de végétation etc. Une coordination et un suivi post travaux paraissent donc indispensables. Tout comme un expert en botanique viendra également compléter l'étude technique des mares à restaurer dans les zones APPB du Rustloch à Sermersheim et aussi, ponctuellement, dans le Bruch de l'Andlau.

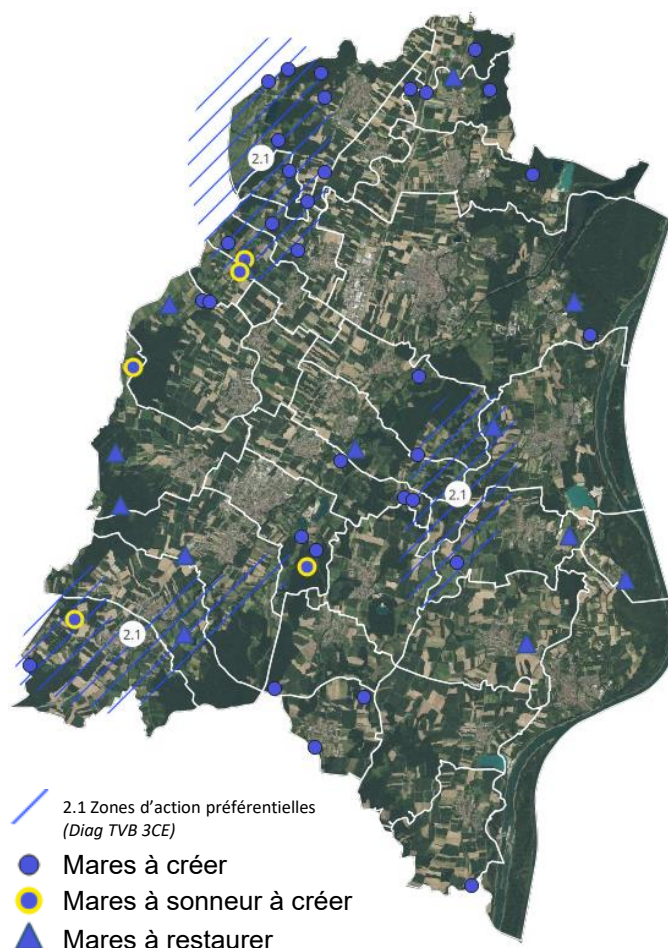
En termes de travaux, les connaissances et les concertations préalables font ressortir :

- **Création de mares : 33 sites**
- **Restauration de mares : 12 sites**
- **Création hibernaculum : 6 sites**

Il est entendu que les propriétés foncières seront avant tout communales, agricoles ou forestières, puis secondairement associatives pour le CEN Alsace, le FARB de la Fédération de Chasse ou toute autre structure œuvrant dans la préservation d'habitats naturels.

Le SDEA dispose d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande avec des entreprises spécialisées et des personnels expérimentés. Ce marché public permet de bénéficier d'un meilleur rapport coût-efficacité, autant que chaque commande permettra d'agréger plusieurs sites afin de réduire les frais d'installation de chantier et les dépenses énergétiques.

Aussi, la mise en place d'hibernaculum (tas de bois, de pierres, de feuilles, buttes de terre, etc.) sera mené conjointement, pour les objectifs d'efficacité précités.



ACTION 3

ETUDE ET TRAVAUX POUR LA RESTAURATION DU RESEAU DE MARES (CRÉATION D'HIBERNACULUM)

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026													2027													2028												
Validation des sites prédéfinis et des travaux envisagés 1 ^e campagne de suivi/inventaire des sites + travaux à l'automne-hiver Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées.													2e campagne de suivi des sites + travaux à l'automne-hiver Retours d'expérience Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées.													Finalisation des travaux sur l'ensemble des sites prédéfinis 3e campagne de suivi des sites et des espèces Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées.												
Planning	2026												2027												2028													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	€ Subvention estimé	Reste à charge € TTC
AMENAGEMENT ET TRAVAUX	202 170,50 €	80 %	161 736,40 €	40 434,10 €
Création de mares : 33 sites (5000 € / mare)	165 000,00		132 000,00	33 000,00
Restauration de mares : 12 sites (3000 € / mare)	36 000,00		28 800,00	7 200,00
Création hibernaculum & divers	1170,50		936,40	234,10
PRESTATION SERVICES ET ETUDES	25 374,50 €	80 %	21 099,60 €	5 274,90 €
Analyse données, complément inventaires, ...	12 919,50		10 335,60	2 583,90
Visites sites + suivis nocturnes/diurnes	12 455,00		9 964,00	2 491,00
SUIVI ET COORDINATION	12 455,00 €	80 %	9 964,00 €	2 491,00 €
Suivis chantier + retours post-travaux	12 455,00		9 964,00	2 491,00
TOTAL	240 000,00 €	80%	192 000,00€	48 000,00€
	120 000,00 €/CL		AAP TVB	SDEA 24 000,00 €/CL

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% SDEA

ACTION 4

RESTAURATION RIPISYLVE - BOOFZHEIM

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

SDEA Alsace Moselle

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNE BOOFZHEIM *(en association avec le
groupe scolaire et/ou de loisirs de plein-air)*

OBJECTIFS

- Restaurer une ripisylve fonctionnelle, véritable corridor vert, autour d'un petit cours d'eau à influence phréatique
- Créer un corridor composant la Trame Bleue pour reconnecter les milieux naturels à l'Est du village et particulièrement entre le Nord et le Sud en partie urbanisée
- Améliorer la qualité des cours d'eau par la réduction de la pollution
- Renforcer la fonctionnalité des berges notamment par la diversification des essences végétales avec la réalisation d'un programme de replantation d'arbres d'essences variées en bord de parcelles agricoles
- Poursuivre les travaux mis en œuvre dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) visant à restaurer et à renaturer les cours d'eau (Zembs, Lachter, ou Hanfgraben),



Restauration du Hanfgraben

Des travaux de restauration ont été réalisés sur le Hanfgraben sur la commune d'Obenheim sur 350 m de linéaire. Cet aménagement a permis de réaménager la ripisylve en favorisant des essences locales, adaptées permettant de favoriser la biodiversité en bord de cours d'eau. Le resserrement du cours ainsi que des déblai-emblais ont été réalisés pour réinstaurer une dynamique. Des banquettes peignent et une annexe hydraulique a permis de diversifier le milieu.



ACTION 4

RESTAURATION RIPISYLVE - BOOFZHEIM

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

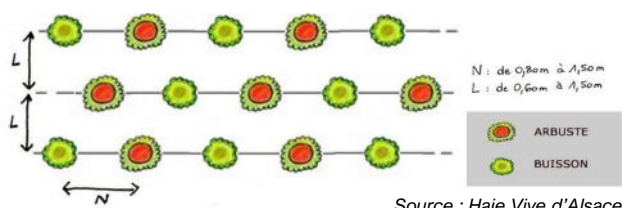
La commune de Boofzheim est traversée par plusieurs cours d'eau et canaux, au gabarit hydraulique fort varié. Si les principaux cours d'eau ont fait l'objet d'opérations de gestion des boisements et de diversification du lit d'écoulement, les plus petits affluents sont dépourvus de cette attention.

Afin de renforcer la biodiversité locale, la commune de Boofzheim souhaite améliorer la perception paysagère et la fonctionnalité écologique d'un cours d'eau nommé Krummgraben. Pour cela avec l'aide de la TVB elle participera à la restauration d'un boisement étagé et diversifié et créera une zone humide annexe dans les délaissés agricoles.

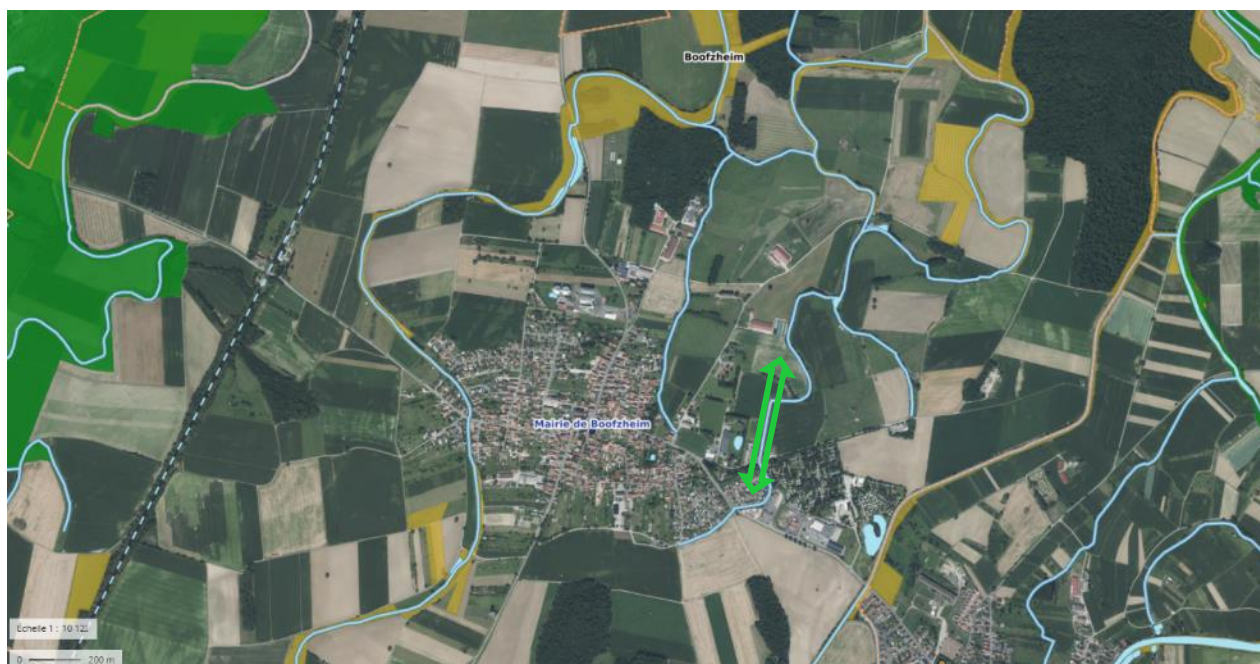
Le SDEA Alsace-Moselle assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux en raison du transfert de la GEMAPI dès 2019, et spécialement de l'alinéa 8 restauration des zones humides et des formations boisées riveraines du L211-7 du Code de l'Environnement.

Cette initiative renvoie à la Fiche action 2.3 / Restauration et renforcement de la ripisylve, du diagnostic Trame Verte et Bleue du Canton d'Erstein.

Principe de restauration du boisement du Krummgraben :



Source : Haie Vive d'Alsace



ACTION 4

RESTAURATION RIPISYLVE - BOOFZHEIM

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
- Diagnostic des strates et âges des boisements existants et des lacunes éventuelles, au printemps - Restauration du boisement et diversification des strates à l'automne	- Garanties de reprise, au printemps - Plantations complémentaires et dégagements saisonniers	- Garanties de reprise à l'automne - Autre site potentiel, hors APTVB

Planning	2026												2027												2028											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	€ Subvention estimé	Reste à charge € TTC
AMENAGEMENT ET TRAVAUX	10 000,00	80	8 000,00	2 000,00
100 m linéaires de haie en triple rangée	5000,00	80	4 000,00	1 000,00
Diversification du boisement existant	5000,00	80	4 000,00	1 000,00
PRESTATION SERVICES ET ETUDES (MO SDEA - régie)*				
Diagnostic du cordon existant et lacune éventuelle				
SUIVI ET COORDINATION (MO SDEA - régie)*				
Garanties de reprise				
TOTAL	10 000,00€	80 %	8 000,00€ AAP TVB	2 000,00€ SDEA

*Les jours en régie du SDEA sont compris dans la convention pour les missions d'animation du SDEA financées par l'AERM (hors projet TVB).

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% SDEA

ACTION 5

OPTIMISATION DES CORRIDORS RIVULAIRES DE L'ANDLAU ET DE LA SCHEER

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

SDEA

PARTENAIRES TECHNIQUES

BUFO

OBJECTIFS

- Améliorer l'effet corridor formé par les ripisylves et les lits mineurs, en identifiant les éléments fragmentant ou les réservoirs temporaires de biodiversité
- Reconstituer une ripisylve pluristratifiée et élargie latéralement lorsque les usages riverains le permettent,
- Connaître l'état et la diversité des populations animales, qu'elles soient strictement aquatiques ou semi-aquatiques
- Prendre en compte des espèces protégées, notamment mollusques, dont les populations sont peu connues, peu suivies
- Intégrer un ou plusieurs aménagements favorables au Castor d'Europe, et autres mammifères
- Intégrer un ou plusieurs aménagements favorables au Crapaud vert, et autres amphibiens
- Renforcer la fonctionnalité des berges notamment par la diversification des essences végétales avec la réalisation d'un programme de replantation d'arbres d'essences variées en bord de parcelles agricoles
- Justifier la demande de dérogation « Espèces protégées » nécessaire pour obtenir l'autorisation environnementale préalable indispensable aux travaux de restauration
- Poursuivre les travaux mis en œuvre dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) visant à restaurer et à renaturer les cours d'eau (l'Andlau et la Scheer), en appliquant notamment l'ensemble des actions prévues au PAOT Bas-Rhin



Ripisylve de la Scheer

ACTION 5

OPTIMISATION DES CORRIDORS RIVULAIRES DE L'ANDLAU ET DE LA SCHEER

Restauration et création de milieux

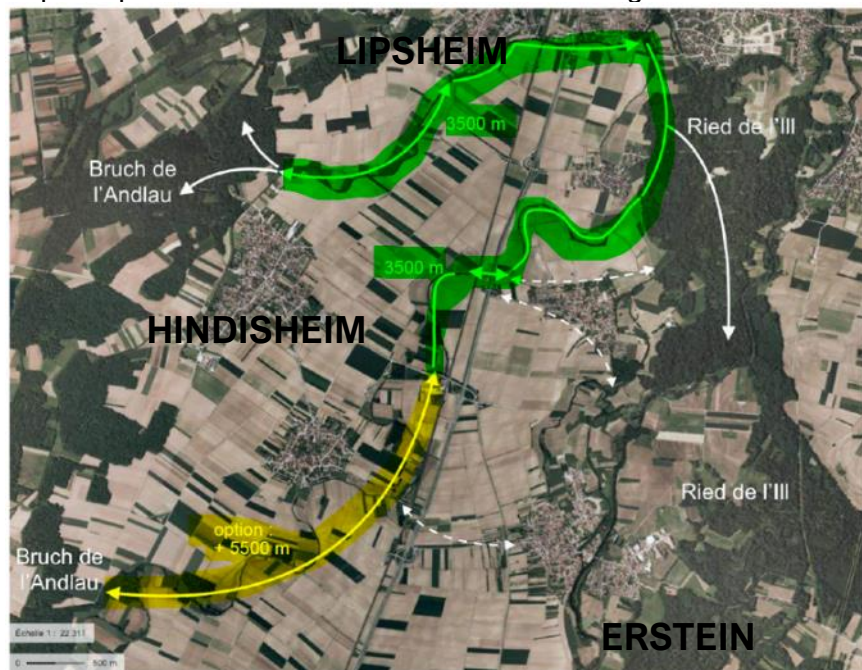
MODALITÉS MISE EN OEUVRE

La fiche-action 2.3 Restauration et renforcement de la ripisylve issue de l'étude TVB propose un diagnostic plutôt simpliste reproduit ici : « Les secteurs prioritaires sont ceux présentant une absence de ripisylve ou avec un besoin de densification et de renforcement de la ripisylve. Ce sont principalement des secteurs avec des corridors à restaurer. La restauration des de ces corridors va permettre à des espèces telles que le Castor d'Europe à remonter les cours d'eau. L'aménagement des cours d'eau par le renforcement de la ripisylve permet de renforcer les fonctions écologiques des zones humides et des bords de rivières.

Les communes concernées sont : • Ichtratzheim, Hipsheim, Hindisheim le long du ruisseau de la Scheer ».

Avec cela, un consortium de partenaires a été formé en vue d'analyser et produire un état des lieux des compartiments floristiques et faunistiques, bien plus complets que ceux rassemblés lors de l'étude TVB et permettant d'aboutir à une analyse des forces et faiblesses, accompagnée de propositions de restauration de la Trame verte intégrée à la Trame bleue, soit nommée aussi la Trame turquoise.

Pour le contexte géographique, la partie aval du bassin-versant de l'Andlau et de la Scheer forme l'unique corridor viable pour les échanges biologiques entre le Bruch de l'Andlau et le Ried de l'Ill. Il y a des infrastructures routières et ferroviaires, des espaces agricoles ouverts qui fragmentent ces corridors et qui demeurent par ailleurs indispensables. Sonder l'état et les échanges de populations de mammifères, poissons, oiseaux, odonates, amphibiens ou encore mollusques permettra de témoigner de la fonctionnalité du corridor écologique. L'ensemble de ces inventaires constitue le socle écologique d'un futur programme de travaux à développer. Une étude de définition avait donné en 2023 les principes hydromorphologiques : reméandrage, retalutage et plantations... Nonobstant des espèces patrimoniales et protégées potentiellement présentes peuvent influencer sur la nature et la localisation des travaux. Ainsi il convient dès les études préalables de prendre en compte leurs effectif et habitat préférentiel afin de retenir les techniques de restauration minimisant les impacts prévisibles et de monter les dossiers règlementaires idoines.



Ripisylve de la Scheer



Passages de la Scheer sous la route D1083 et la voie ferrée avec présence de banquettes.

Des travaux de restauration et de mise en valeur des cours d'eau de l'Andlau et de la Scheer ont été mis en œuvre dès 2015 sur ce secteur, Il sera opportun durant cette phase d'étude de tirer un bilan afin **d'améliorer l'efficacité des prochaines étapes de restauration**, en vue de l'atteinte du bon état et de l'adaptation au changement climatique. Des travaux pourront être envisager dès 2027, suite aux résultats acquis par cette phase d'étude d'optimisation et aux négociations foncières qui seront entreprises par les élus communaux.

ACTION 5

OPTIMISATION DES CORRIDORS RIVULAIRES DE L'ANDLAU ET DE LA SCHEER

Restauration et création de milieux

PLANNING

	2026	2027	2028
Inventaires biologiques (poissons, mollusques, mammifères, avifaune et insectes)		Accompagnement technique pour obtention des autorisations règlementaires et locales	Suivis de chantiers Suivi de populations aquatiques et semi-aquatiques
Concertations locales pour propositions et disponibilités foncières		1 ^{er} Suivi de chantier	
Planning	2026	2027	2028
	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D

COÛTS

Action 5 Optimisation des corridors rivulaires de l'Andlau et de la Scheer	Prix € TTC	% Subvention estimé	€ Subvention estimé	Reste à charge € TTC
AMENAGEMENT ET TRAVAUX				
<i>Prévisionnel (hors AAP TVB) basé sur étude de définition SDEA, 2023</i>	600 000,00 €			
PRESTATION SERVICES ET ETUDES	39 530,00 €	80%	31 718,00 €	7 812,00 €
Inventaire et cartographie des habitats riverains et faune-flore inféodée	12 343,50 €	80%	9 874,80 €	2 468,70 €
Inventaire et cartographie Mammifères	9 931,88 €	80%	7 945,50 €	1 986,38 €
Malacologie : Inventaire spécifique mollusques	9 000,00 €	80%	7 200,00 €	1 800,00 €
Inventaire spécifique amphibiens (action portée par BUFO et financer à 100% par PRA Crapaud Vert)	470,00 €	100% (PRA Crapaud Vert DREAL)	470,00 €	
Prestataire pour sondage pisci	7 784,62 €	80%	6 227,70 €	1 556,92 €
SUIVI ET COORDINATION	470,00 €	100%	470,00 €	
Suivi de chantier (action portée par BUFO et financer à 100% par PRA Crapaud Vert)	470,00 €	100% (PRA Crapaud Vert DREAL)	470,00 €	
<i>Coordination générale sous MO SDEA en Régie*</i>				
TOTAL H.T.	40 000,00 €	80%	31 248,00€ (AAP TVB) 940 € (PRA Crapaud Vert)	7 812,00 € SDEA

FINANCEMENT

*Les jours en régie du SDEA sont compris dans la convention pour les missions d'animation du SDEA financées par l'AERM (hors projet TVB).

80% Appel à projet TVB
20% SDEA

[Lien sommaire](#)

MODIFIÉE SUITE AUX RETOURS DES FINANCEURS

ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES

Restauration et création de milieux

Cette fiche action comporte plusieurs actions portées par différents porteurs.

Chaque action est détaillée dans les fiches suivantes (*localisation, modalités de mises en œuvre, planning, coût*).

Voici les différentes actions et leur porteur :

- Plantation de haie à Hindisheim portée par la Commune ;
- Plantation de haie à Limersheim portée par la Commune ;
- Plantation de haie à Benfeld portée par la Conservatoire d'Espaces Naturel Alsace.

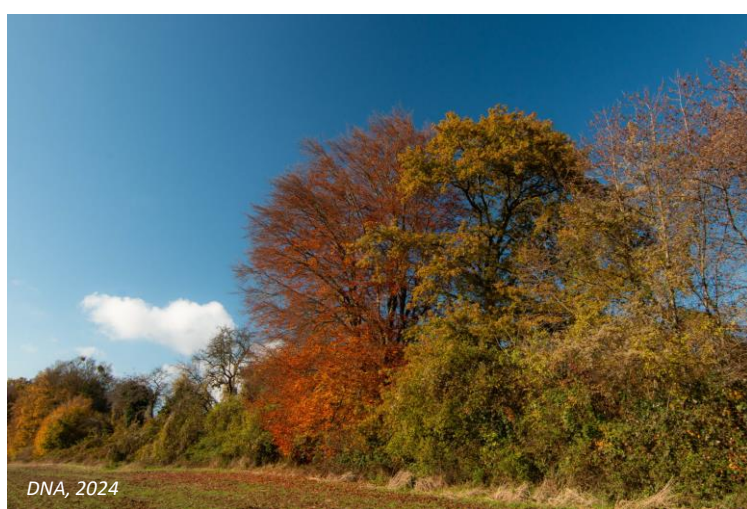
OBJECTIFS

L'objectif de cette action est de renforcer la fonctionnalité écologique des corridors des milieux forestiers et semi-ouverts en créant des haies, maillons essentiels de la Trame Verte et Bleue.

La création de haies, permet d'assurer la continuité entre les réservoirs de biodiversité au sein de la sous-trame forestière et des sous-trames terrestres, et de faciliter les déplacements, le refuge et l'alimentation de la petite et moyenne faune.

Selon les contextes paysagers, la plantation de haies peut répondre à différents objectifs écologiques : il peut s'agir de créer un corridor continu ou en pas japonais pour connecter deux surfaces boisées trop éloignées l'une de l'autre ; ailleurs, l'enjeu sera de compléter ou renforcer un maillage existant, en étoffant des haies, bosquets ou ripisylves trop clairsemés, notamment le long des cours d'eau ; enfin, dans des secteurs très pauvres en éléments arborés, même des haies isolées joueront un rôle écologique important, en offrant des zones refuges, des micro-habitats, et des ressources alimentaires pour la faune locale.

Les haies seront constituées de préférence d'essences locales, adaptées au biotope et issues de filières labellisées « Végétal Local ».



INDICATEURS DE SUIVI

- Linéaire de haies plantées (en mètre)
- Surface de haies plantées (en mètre carré)
- Nombre de chantiers participatifs effectués

ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - HINDISHEIM

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

HAIE VIVE D'ALSACE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNE D'HINDISHEIM

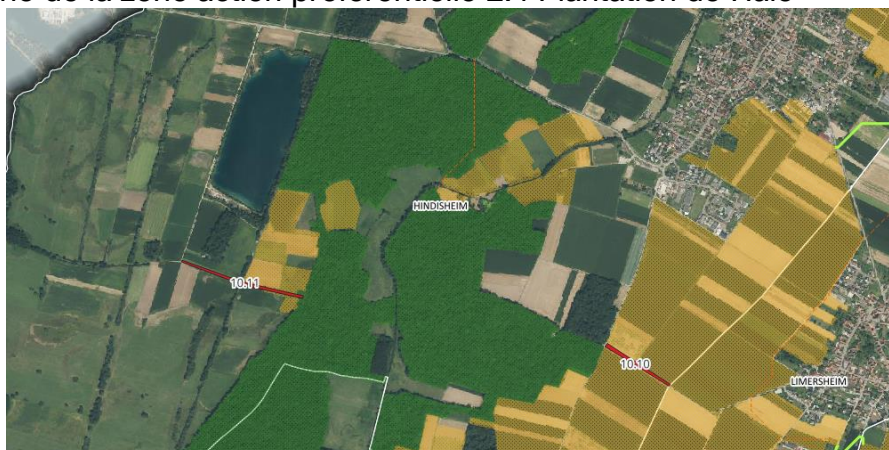
LOCALISATION

- Haie 10.10 : Station de pompage : 325 m en bord de chemin agricole
- Haie 10.11 : Sud de la gravière : 373 m



Les deux projets de haie se trouvent :

- dans des secteurs identifiés comme réservoir de biodiversité milieu forestier (espèce cible chat forestier) et milieux ouverts (espèce cible lièvre)
- Dans la zone d'action préférentielle d'action 1.3 Maintien et renforcement gestion des chemins agricoles et bordures de champs
- Proche de la zone d'action préférentielle 2.4 Plantation de Haie



ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - HINDISHEIM

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Objectifs :

- Planter des haies afin de relier des zones boisées, et ajouter des continuités ligneuses sur des parcelles communales en zone agricole.
- Associer les scolaires à ce projet (sensibilisation, plantation), et les citoyens : 2 bénévoles déjà identifiés pour le suivi de la jeune haie et l'arrosage en cas de sécheresse.

Modalités de mise en œuvre :

- Hiver 2025-26 ; chantier participatif pour planter 2 tronçons de haie sur deux sites :
 - 10.10 : Station de pompage : 325 m en bord de chemin agricole
 - 10.11 : Sud de la gravière : 373 m
- La plantation se fera avec des plants d'espèces champêtres de 1-3 ans, en racines nue.
 Par une coordination avec les pépiniéristes, nous visons à avoir un taux maximal de plants de la marque Végétal local ou MFR.
 L'ensemble des plants seront pourvus de protections individuelles gibier, et d'un paillage biodégradable.

Implantations envisagées :

Haie 10.10



Haie 10.11



Haie	Type	Linéaire [m]	N [m]	L [m]	D [m]	Typologie
H1	1 rang, moyenne	325 m	1		15	1 arbre de haut-jet tous les 15 m

10.10 : Haie 1 rang moyenne (arbustes-buissons) avec arbre de haut-jet tous les 15 m

Haie	Type	Linéaire [m]	N [m]	L [m]	D [m]	Typologie
H2	2 rangs, haute	373 m	1,5	0,8 - 1		1 arbre de haut-jet tous les 12 m

10.11 : Haie 2 rangs, haute avec un mélange d'arbustes, buissons et arbres à receper + 1 haut-jet tous les 12 m.

ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - HINDISHEIM

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
Printemps 2026 : - Visite technique Septembre 2026 : - Commande des plants - Commande des protections + livraison Automne 2026 - Préparation du sol (fauche à ras de la prairie + décompacter avec outil à dent à 40 cm min (sous-soleuse) + Affiner en surface (herbe, fraise, ...) - Commande paillage	Hiver 2026 – 2027 : - Communication sur le chantier - Mobilisation des bénévoles et gestion des inscriptions - Organisation café brioche accueil + repas + salle - Plantation sur 2 jours de chantier participatif (mise en terre des plants, pose des protections et du paillage avec les bénévoles)	- Entretien de la haie
Accompagnement technique		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
Plantation Haie Vive Alsace	13 000€	80%	10 400€	2 600 €
TOTAL	13 000€	80%	10 400€ AAP TVB HVA	2 600 € Commune Hindisheim

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB Haie Vive Alsace
20% COMMUNE HINDISHEIM

ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - LIMERSHEIM

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

HAIE VIVE D'ALSACE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNE DE LIMERSHEIM

LOCALISATION

La plantation de haie (16.8) se déroulera sur le ban communal de Hindisheim, le projet sera financé par la commune de Limersheim.

Parcelles n°167 - 120 - 168 - 118 ; Section 35 – Commune Hindisheim

- Haie partie 1 : 210 m
- Haie partie 2 : 140 m



Le projet de haie se situe :

- dans des secteurs identifiés comme réservoirs de biodiversité : milieu forestier (espèce cible : chat forestier) et milieu ouvert (espèce cible : lièvre) ;
- dans la zone d'action préférentielle 1.3 « Maintien et renforcement de la gestion des bordures de champs » ;
- à proximité de la zone d'action préférentielle 2.4 « Plantation de haie ».



ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - LIMERSHEIM

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

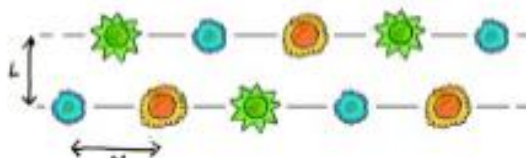
Objectifs :

- Planter des haies afin de relier des zones boisées, et ajouter des continuités ligneuses sur des parcelles
- Restaurer les continuités écologiques en reliant un bois avec une marre entourée de végétation précédemment créée.
- Planter des haies afin de renforcer la biodiversité sur le ban communal
- Associer les scolaires à ce projet (sensibilisation, plantation), et les citoyens

Modalités de mise en œuvre :

- Acquisition du terrain par la commune ou mise à disposition des parcelles à la commune
- hiver 2026-2027 : chantier participatif pour planter 350ml de haie avec les habitants et l'école du village.
- La plantation se fera avec des plants d'espèces champêtres de 1-3 ans, en racines nue.
Par une coordination avec les pépiniéristes, nous visons à avoir un taux maximal de plants de la marque Végétal local ou MFR.
L'ensemble des plants sera protégé par des protections biodégradables et couvert d'un paillage biodégradable.

Implantations envisagées :

Haie	Type	Linéaire [m]	N [m]	L [m]	Typologie
H1, H2	2 rangs, haute	210 + 140 = 350	1,5	1	



ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES - LIMERSHEIM

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
Printemps 2026 : - Autorisation signée par les propriétaires foncier ou acquisition des parcelles par la commune - Visite technique Septembre 2026 : - Commande des plants - Commande des protections + livraison Automne 2026 - Préparation du sol (fauche à ras de la prairie + décompacter avec outil à dent à 40 cm min (sous-soleuse) + Affiner en surface (herbe, fraise, ...) - Commande paillage	Hiver 2026 – 2027 : - Communication sur le chantier - Mobilisation des bénévoles et gestion des inscriptions - Organisation café brioche accueil + repas + salle - Plantation sur 1 jours de chantier participatif (mise en terre des plants, pose des protections et du paillage avec les bénévoles)	- Entretien de la haie
Accompagnement technique		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
Plantation Haie Vive Alsace	9 000€	80%	7 200€	1 800€
TOTAL	9 000€	80%	7 200€ AAP TVB HVA	1 800€ Commune Limersheim

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB Haie Vive Alsace
20% COMMUNE LIMERSHEIM

ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES – BENFELD

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

HAIE VIVE ALSACE

PARTENAIRES TECHNIQUES

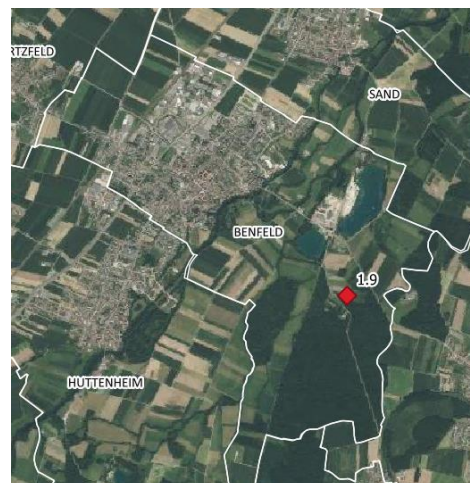
CEN ALSACE
COMMUNE BENFELD

LOCALISATION

Le projet de plantation de haie se trouve à Benfeld « Oberfelden », parcelle 48 Section 5, 77 ares et 45 centiares.

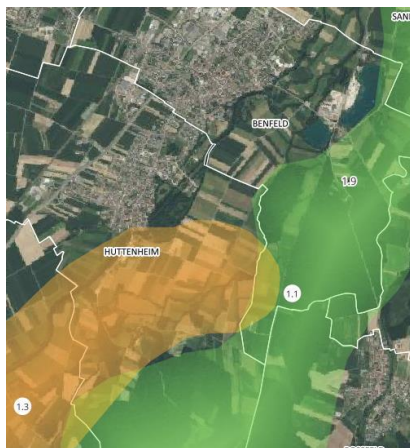
Il serait envisageable de planter une haie le long d'un chemin agricole, pour isoler un peu la parcelle des cultures voisines et pour recréer un petit corridor écologique vers l'Est.

Un bail emphytéotique de 30 ans jusqu'en 2055 et une mare a été recreusée sur le site en 2024.



Le projet de haie se situe :

- dans un secteur identifié comme réservoir de biodiversité en milieu forestier (espèce cible : chat forestier) ;
- dans la zone d'action préférentielle 1.1 « Gestion forestière » ;
- Proche de la zone action préférentielle d'action 1.3 « Maintien et renforcement gestion des chemins agricoles et bordures de champs ».



ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES – BENFELD

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

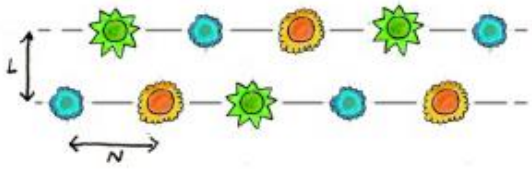
Objectifs :

- Créer un corridor écologique qui relie un bois avec des vergers au Nord (p 53 et 54)
- Faire une barrière naturelle entre le champ cultivé voisin et la parcelle du CEN.

Modalités de mise en œuvre :

- hiver 2026-2027 : chantier participatif pour planter 350ml de haie avec les habitants et l'école du village.
- La plantation se fera avec des plants d'espèces champêtres de 1-3 ans, en racines nue.
Par une coordination avec les pépiniéristes, nous visons à avoir un taux maximal de plants de la marque Végétal local ou MFR.
L'ensemble des plants sera protégé par des protections biodégradables et couvert d'un paillage biodégradable.

Implantations envisagées :

Haie	Type	Linéaire [m]	N [m]	L [m]	Typologie
H1	2 rangs, haute	50	1,5	1	  CEPE - BOIS DE CHAUFFAGE  ARBUSTE  BUISSON



ACTION 6

PLANTATIONS DE HAIES – BENFELD

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
Printemps 2026 : - Autorisation signée par les propriétaires foncier ou acquisition des parcelles par la commune - Visite technique Septembre 2026 : - Commande des plants - Commande des protections + livraison Automne 2026 - Préparation du sol (fauche à ras de la prairie + décompacter avec outil à dent à 40 cm min (sous-soleuse) + Affiner en surface (herbe, fraise, ...) - Commande paillage	Hiver 2026 – 2027 : - Communication sur le chantier - Mobilisation des bénévoles et gestion des inscriptions - Organisation café brioche accueil + repas + salle - Plantation sur 2 jours de chantier participatif (mise en terre des plants, pose des protections et du paillage avec les bénévoles)	- Entretien de la haie
Accompagnement technique		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
Plantation Haie Vive Alsace	3 500€	80%	2 800 €	700 €
TOTAL	3 500€	80%	2 800 € AAP TVB HVA	700 € CEN Alsace

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB Haie Vive Alsace
20% CEN ALSACE

ACTION 7

AMÉNAGEMENTS TVB - DAUBENSAND

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE DAUBENSAND

PARTENAIRES TECHNIQUES

HAIE VIVE ALSACE

SDEA Alsace Moselle

OBJECTIFS

Objectif général

Contribuer à la préservation et à la restauration des continuités écologiques sur le territoire communal de Daubensand, en renforçant les liaisons entre les milieux forestiers, prairiaux et humides.

Objectifs spécifiques

- **Restaurer la connectivité écologique :**
 - Planter des haies champêtres diversifiées pour relier les boisements existants.
 - Favoriser le déplacement de la petite faune (hérissons, oiseaux, insectes, reptiles).
- **Développer des habitats favorables à la biodiversité locale :**
 - Créer une mare pédagogique permettant l'accueil des amphibiens et insectes aquatiques.
 - Installer une prairie fleurie à vocation écologique et pédagogique, accueillant pollinisateurs et flore locale.
- **Renforcer la résilience écologique du site :**
 - Réduire l'artificialisation et améliorer l'infiltration des eaux pluviales via la désimperméabilisation d'une partie du site.
 - Lutter contre l'érosion de la biodiversité ordinaire et favoriser les espèces locales.
- **Sensibiliser et impliquer la population :**
 - Mettre en place un espace pédagogique ouvert aux écoles et aux habitants.
 - Développer des actions de médiation autour de la mare et de la prairie (animations nature, panneaux d'information).
- **Développer une stratégie à long terme pour la TVB communale :**
 - Identifier et acquérir progressivement les parcelles agricoles attenantes pour les renaturer.
 - Constituer un corridor écologique continu entre espaces forestiers et zones humides locales.

INDICATEURS DE SUIVI

- Linéaire de haies plantées (mètres)
- Surface de mare créée (m²)
- Surface de prairie fleurie (m²)
- Nombre de scolaires et habitants impliqués (animations, ateliers)
- Nombre de panneaux/installations pédagogiques réalisés

ACTION 7

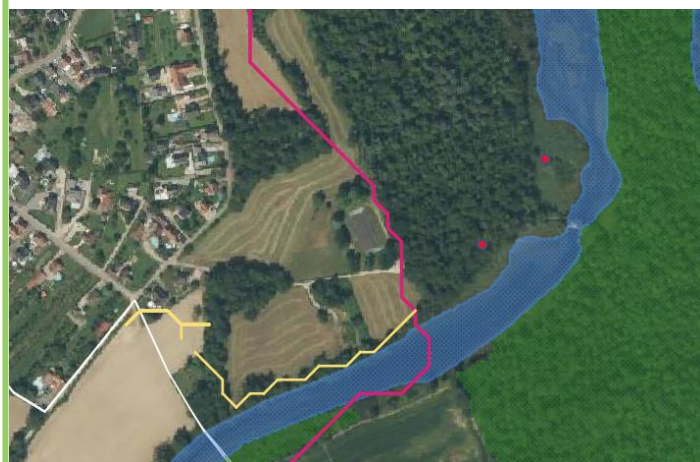
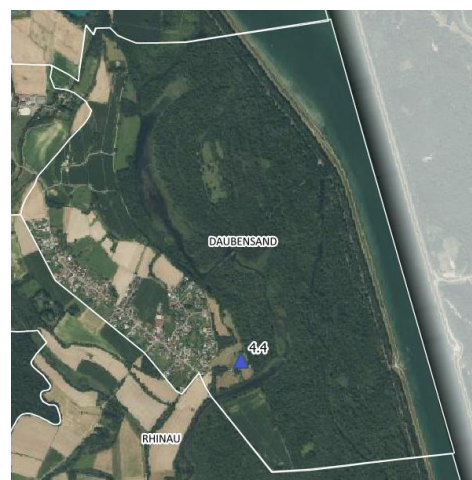
AMÉNAGEMENTS TVB - DAUBENSAND

Restauration et création de milieux

LOCALISATION

Le projet de la commune se trouve sur la parcelle communale n°390 (Aire de Jeux) qui représente une opportunité stratégique pour :

- Reconnecter les milieux forestiers et humides
- Créer des habitats pour la faune et la flore
- Sensibiliser les habitants à la biodiversité.



Dans le diagnostic TVB de la Région Grand Est, des corridors forestiers sont ciblés comme étant à restaurer proche de la parcelle ciblée (traits jaunes).

La parcelle est attenante à un réservoir forestier ainsi qu'au Vieux Rhin.

ACTION 7

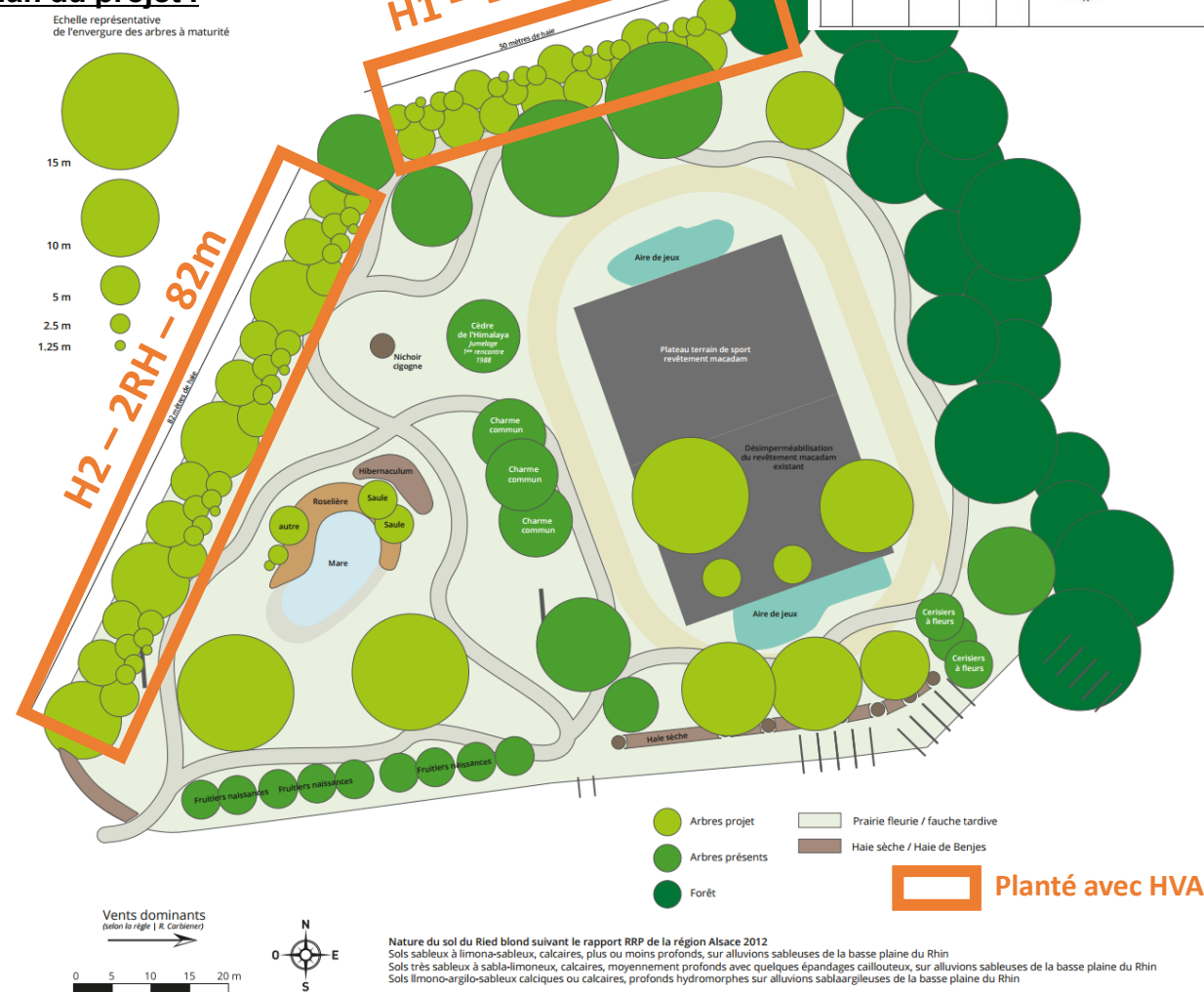
AMÉNAGEMENTS TVB - DAUBENSAND

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

- Préparation du site : repérage, balisage, diagnostic sol.
- Réalisation des aménagements : désimperméabilisation, création mare, plantation prairie, hibernaculum.
- Hiver 2026-2027 : chantier participatif pour planter 132ml de haie à l'occasion d'une journée citoyenne annuelle. La plantation se fera avec des plants d'espèces champêtres de 1-3 ans, en racines nue. Par une coordination avec les pépiniéristes, nous visons à avoir un taux maximal de plants de la marque Végétal local ou MFR.
- Sensibilisation et implication des habitants et écoles : installation de signalétique pédagogique, chantier participatif, organisation d'ateliers pédagogiques.
- Suivi et entretien : suivi de la faune et de la flore, entretien aménagements, fauche tardive, remplacement de plantations, rapport bilan.

Plan du projet :



Haie	Type	Linéaire [m]	N [m]	L [m]	Typologie
H1, H2	2 rangs, haute	50+82=132	1,50	1	

ACTION 7

AMÉNAGEMENTS TVB - DAUBENSAND

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
Année 2026 – Lancement Janvier – Février - Validation devis et commandes - Repérage et balisage zones d'intervention Mars – Juin Aucun chantier (période de reproduction faune) Juillet – Septembre - Préparation du site (diagnostic sol, stockage matériaux) - Sensibilisation habitants Octobre Création mare (terrassement, étanchéité, plantations aquatiques et rivulaires) - Installation hibernaculum (amas bois/pierres) Novembre-Décembre Désimperméabilisation (terrassement, retrait revêtement, remise en état sol) - Début plantations d'arbres et haies champêtres (période optimale)	Année 2027 – Poursuite des travaux Janvier – Février Plantations complémentaires (arbres, haies, prairie fleurie) - Entretien mare, haies, arbres plantés fin 2026 Mars – Juin Entretien écologique léger (suivi mare, contrôle haies, arrosage si besoin) Juillet – Septembre - Préparation des plantations d'automne - Ateliers pédagogiques Octobre Plantations arbres/haies supplémentaires (renforts, diversité espèces locales) Mise en place prairie fleurie / fauche tardive Novembre – Décembre - Installation signalétique pédagogique	Année 2028 – Suivi et compléments Janvier – Février Plantations de remplacement (plants morts, compléments de haies) - Entretien hibernaculum et mare Mars – Juin - Suivi écologique (faune/flore, mare, haies, prairie fleurie) - Ateliers participatifs d'observation (habitants, écoles) Juillet – Septembre - Entretien et suivi (arrosage, fauche raisonnée) - Sensibilisation grand public Octobre - Nouvelle fauche tardive prairie fleurie - Ajustements de plantations si nécessaire Novembre – Décembre - Rapport final 2026-2028

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
AMENAGEMENT ET TRAVAUX				
Désimperméabilisation aire de jeux	11 139 €	0%	0€	11 139 €
Plantation Haie Vive Alsace	4 500€	80 % (AAP Haie Vive Alsace)	3 600€ (AAP Haie Vive Alsace)	900 €
Nichoirs	1 553 €	0%	0€	1 553 €
Création Mares (GEMAPI compétence SDEA ; cf Fiche action Mares)	/	/	/	/
TOTAL	17 192€	21%	3 600€ AAP TVB HVA	13 592 € Commune Daubensand

FINANCEMENT

12% Appel à projet TVB HVA
21% Appel à projet TVB
67% COMMUNE DAUBENSAND

[Lien sommaire](#)

MODIFIÉE SUITE AUX RETOURS DES FINANCEURS

ACTION 8

RESTAURATION GRAVIÈRE - OBENHEIM

Restauration et création de milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

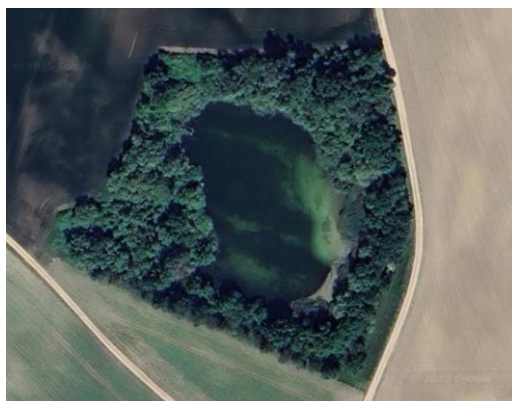
SDEA Alsace Moselle

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNE OBENHEIM

OBJECTIFS

- Transformer la vocation première de la gravière: l'exploitation de gravières en Alsace pour nos besoins anthropiques, s'apparente souvent à la consommation d'un espace naturel au profit d'un espace mis en eau, sans réel attrait écologique. Ainsi, les gravières présentent généralement les mêmes aspects: berges raides s'érodant au gré des battements de nappe, eaux souvent profondes sans possibilités de colonisation d'espèces semi-aquatiques, homogénéisation des habitats... Cette action tend donc à restituer à la nature, un site d'accueil privilégié pour toutes espèces; un site aux fonctionnalités retrouvées.
- Restaurer la trame bleue communale et intercommunale: la restauration de la gravière communale d'Obenheim s'inscrit dans le contexte général de restauration des sous-trames aquatiques en réponse à l'AMI de la TVB de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. En lien avec les autres projets déjà menés (restauration de cours d'eau, restauration/création de mares, d'annexes hydraulique...) et à venir, cette action renforcera donc la trame bleue communale et intercommunale. Elle répond globalement à la création de nouveaux habitats et au renforcement des corridors, pour faciliter la migration d'espèces (on pense notamment aux amphibiens) et leur reproduction.
- Diagnostiquer le site d'étude: une précision sur les caractéristiques du site doit nécessairement être apportée avant tout aménagement. La topographie et bathymétrie de la gravière donneront des indications sur son profil et sur l'importance des terrassements, voire de la quantité de matériaux apportés. Aujourd'hui, la gravière présente déjà un certain intérêt écologique. Les habitats présents devront être préservés et agrandis. De nouveaux biotopes seront créés afin de favoriser la venue de nouvelles espèces. L'analyse de données consistera à évaluer les potentialités, identifier les secteurs qui pourront être réaménagés selon les différentes techniques envisageables et caractériser le fonctionnement hydrologique de la gravière (connexion, variations saisonnières, amplitude du battement). L'ensemble de ces approches devront permettre de quantifier et spatialiser les travaux à mener.
- Réaliser des aménagements écologiques: de façon concrète, les aménagements proposés (retalutage, mise en place d'une roselière, création de frayère...) permettront d'améliorer les fonctionnalités attendues pour une telle masse d'eau. Après étude des potentialités du site, il conviendra de proposer un ensemble d'aménagements répondant à un maximum d'espèces (poissons, amphibiens, odonates, reptiles...). Il conviendra d'accorder une attention particulière aux espèces patrimoniales, privilégiées dans les aménagements pressentis. De manière générale, le terrassement guidé sera privilégié, de sorte à aplanir les berges, et augmenter le gradient d'humidité pour favoriser la réimplantation d'un maximum d'espèces florales. Plus précisément, les formes et ambitions recherchées tiendront compte de la bathymétrie du site et des variations saisonnières de la nappe. Une approche par biotope sera prépondérante.



ACTION 8

RESTAURATION GRAVIÈRE - OBENHEIM

Restauration et création de milieux

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Le **diagnostic du site** devra d'une part s'attacher à décrire le plus précisément possible les biotopes, les communautés végétales et les cortèges d'espèces présents sur le site.

L'**analyse des données** consistera à évaluer le potentiel écologique du site, identifier les secteurs qui pourront être réaménagés selon les différentes techniques envisageables et caractériser le fonctionnement hydrologique de la gravière (connexions, variations saisonnières, amplitude du battement).

La dernière étape dans la **conception du projet** est de définir précisément, quantifier et spatialiser les travaux à réaliser en fonction des biotopes à agrandir, restaurer ou créer. Le dimensionnement du projet devra tenir compte des moyens financiers mobilisables.

Un maître d'œuvre sera recruté sur la base des éléments de connaissances acquises précédemment et du choix des élus et partenaires techniques et financiers, quant à l'ambition de la réhabilitation écologique,

Aménagement écologique de la gravière :

Un diagnostic écologique (diurne et nocturne) sera mené afin de connaître les espèces présentes au niveau de la gravière (amphibiens, reptiles) ce qui permettra d'orienter les mesures de préconisation d'aménagement et de gestion de la gravière.

Un rapport détaillera le résultat des inventaires ainsi que des préconisations visant l'amélioration de la biodiversité du site

Un suivi de chantier lors des travaux sera assuré, ainsi qu'un suivi écologique au printemps suivant.

Un suivi écologique en N+1 (donc au plus tôt en 2029) serait également intéressant afin de vérifier la fonctionnalité des aménagements réalisés.



Localisation de la gravière et aperçu de type d'Aménagement écologique de gravière (source CSA, 2012)

ACTION 8

RESTAURATION GRAVIÈRE - OBENHEIM

Restauration et création de milieux

PLANNING

2026	2027	2028
/	Diagnostic écologique Analyse et rédaction d'un rapport technique pour entreprise de travaux	Suivi de travaux Suivi écologique post-travaux (2028 ou 2029)

Plan ning	2026	2027	2028
	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subventio n estimé	€ Subvention estimé	Reste à charge € TTC
AMENAGEMENT ET TRAVAUX	58 000,00€	80 %	46 400,00€	11 600,00€
Y compris retalutage des berges, création de haut-fond, aménagements écologiques				
Y compris apport de matériaux alluvionnaires				
Y compris apport/réutilisation matériaux pour aménagements écologiques				
Y compris installation de l'entreprise				
PRESTATION SERVICES ET ETUDES	7 934€	80%	5 551,2€	1 397,8€
Diagnostic écologique (nocturne + diurne)	1 675 €	80%	1 340 €	345 €
Analyse, rapport et déplacement	1 259 €	80%	1 007,2 €	251,8 €
Accompagnement technique (maitre d'oeuvre à recruter)	5 000 €	80%	3 204 €	801 €
SUIVI ET COORDINATION	2 145 €	80%	1 787,5€	357,5 €
Suivi de travaux	2 145 €	80%	1 787,5 €	357,5 €
TOTAL	70 000,00€	80 %	56 000,00€ AAP TVB	14 000,00€ SDEA

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% SDEA

ACTION 9

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA 3CE A L'ELABORATION DE PROJETS TVB COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement technique

MAÎTRE D'OUVRAGE

LPO Alsace

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

3CE

OBJECTIFS

L'objectif de cette action est d'identifier et de localiser, à partir du diagnostic initial et de la connaissance fine du terrain de la LPO Alsace, des actions Trame Verte et Bleue (TVB) complémentaires, plus ambitieuses et plus complexes que celles déjà identifiées dans cette première candidature, afin de renforcer la cohérence écologique et la fonctionnalité des corridors du territoire.

Pour constituer cette première candidature, le délai très court imposé pour l'identification des actions de travaux concrets a conduit à cibler principalement des mesures ponctuelles, telles que la création de mares sur la majorité des communes.

Cette action vise donc à approfondir le travail, en ciblant des actions plus complexes, toujours en lien avec le diagnostic initial, et en s'appuyant sur l'expertise de la LPO Alsace.

Ci-dessous les types d'actions identifiés qui feront l'objet d'une production de fiches techniques par sites et/ou par action :

- 1) Renforcement, création ou optimisation de corridors à forts potentiels écologiques, sur d'anciens chenaux et bras morts du Rhin ou de l'Ill par la restauration de prairies, zones humides, mares, fossés, roselières et ripisylves et/ou par une gestion écologique adaptée ;
- 2) Renforcement de la sous-trame herbacée (en qualité et en connectivité) au profit des de la biodiversité prairiale en générale, et particulièrement en lien avec la préservation des populations et des corridors des Azurés de la Sanguisorbe et des paluds (utilisés comme espèces parapluies)



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de propositions
- Nombre de sites concernés
- Nombre d'acteurs concernés

ACTION 9

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA 3CE A L'ELABORATION DE PROJETS TVB COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement technique

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

- 1) Renforcement, création ou optimisation de corridors à forts potentiels écologiques, sur d'anciens chenaux et bras morts du Rhin ou de l'Ill par la restauration de prairies, zones humides, mares, fossés, roselières et ripisylves et/ou par une gestion écologique adaptée :

Site n°1 : Le corridor du Krummgraben, (Boofzheim et Obenheim)

- Localisation : <https://maps.app.goo.gl/8SwvpHXSQYfDZMP5A> ;
<https://maps.app.goo.gl/snRokGqQ4RXysp9T9>
- Corridor en forme de cuvette humide épousant un paléochenal du Rhin.
- Présence de stations botaniques rares : Gêranium des marais (*Geranium palustre*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).
- Forte probabilité d'une banque de graines importante avec nombreuses plantes patrimoniales.
- **Objectifs** : Proposer des actions d'aménagement et un plan de gestion écologique pour optimiser son potentiel (identification et conservation des espèces à enjeux, gestion différenciée, coupes sélectives, restauration de bas-marais alcalin (étrépage), création d'un chapelet de mares avec roselières, arbres têtards, etc...).



Figure 1 : Krummgraben (image cartes.gouv.fr).

Site n°2 : Les corridors paléochenaux intraforestiers (Erstein et Nordhouse)

- Localisation : <https://maps.app.goo.gl/M2oZQSGguWSGiT3u6> ;
<https://maps.app.goo.gl/qMmGBKu48PtWJ4r78> ;
<https://maps.app.goo.gl/qMmGBKu48PtWJ4r78> ;
<https://maps.app.goo.gl/goL8LvbxSWkn12Ki6>

Possibilité d'une banque de graines importante avec plantes patrimoniales.

Espèces potentiellement présentes à rechercher : Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)...

Objectifs : Proposer des actions d'aménagement et un plan de gestion écologique pour optimiser son potentiel (identification et conservation d'éventuelles espèces et habitats à enjeux, conservation d'aulnaies marécageuses, coupes sélectives, restauration éventuelle de clairières avec bas-marais alcalins (étrépage), création d'un chapelet de mares forestières, etc...).

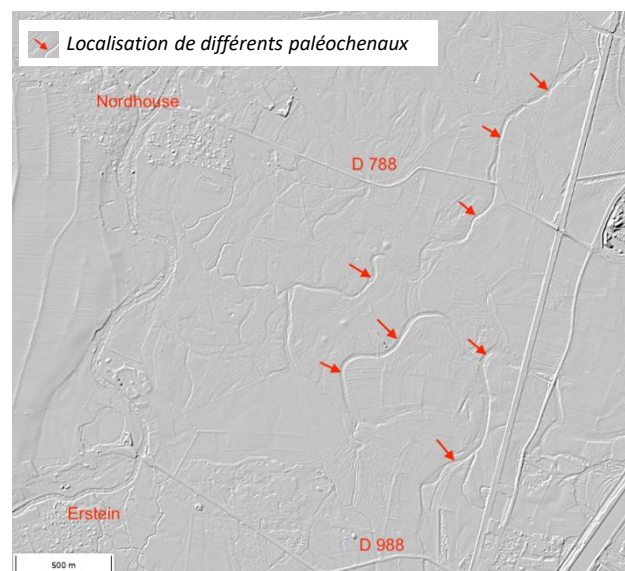


Figure 2 : Image Lidar avec la localisation de différents paléochenaux au sein du massif forestier (image cartes.gouv.fr).

ACTION 9

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA 3CE A L'ELABORATION DE PROJETS TVB COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement technique

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

2) Renforcement de la sous-trame herbacée (en qualité et en connectivité) au profit de la biodiversité prairiale en générale, et particulièrement en lien avec la préservation des populations et corridors des Azurés de la Sanguisorbe et des paluds (utilisés comme espèces parapluies) :

Description de l'action : Cette action vise à identifier des opportunités pour créer de nouveaux espaces favorables aux insectes et notamment les azurés au sein des derniers noyaux de population (réservoir de biodiversité) et le long de corridors à identifier entre ces noyaux.

Objectifs :

- Renforcer les dernières population sources des azurés.
- Identifier différents corridors en pas japonais ou linéaires, entre les derniers noyaux connus dans les rieds de la Lutter, de l'III et de la Zembs.
- Identifier les obstacles à la circulation des papillons le long de ces corridors ou au sein des réservoirs, et proposer des solutions.
- Objectifs plus généraux : renforcer les échanges génétiques entre les insectes et la flore des prairies du Ried.
- Nb : Travail à harmoniser avec le PNA papillons piloté par le CEN Alsace, les MAEC de la CEA et de la Région GE, et l'animation N2000.

Site n°1 : Le Ried de la Lutter et les corridors annexes du Ried de l'III

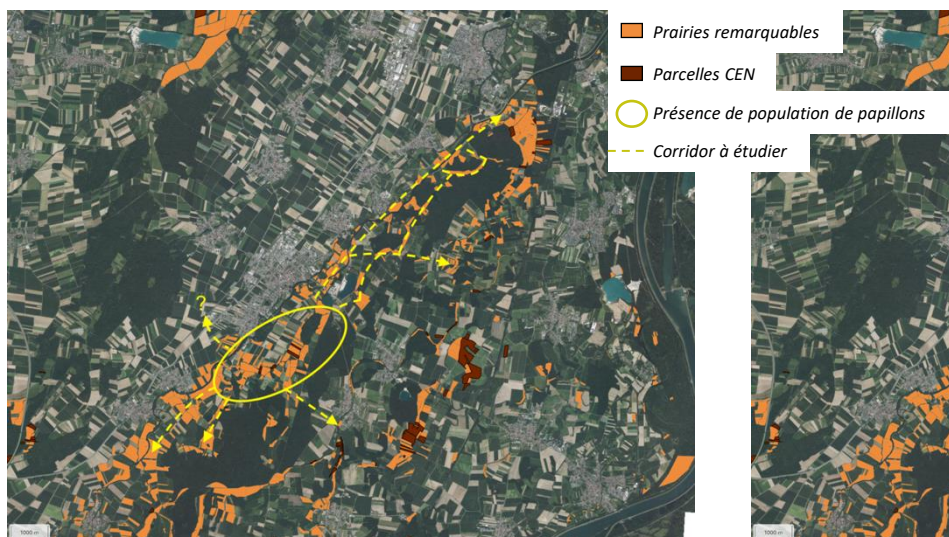


Figure 3 : Réservoir de biodiversité du Ried de la Lutter et corridors annexes du Ried de l'III (image Cartes.gouv.fr).

Site n°2 : Ried de Herbsheim-Boofzheim-Obenheim, et corridors annexes du Ried de la Zembs.

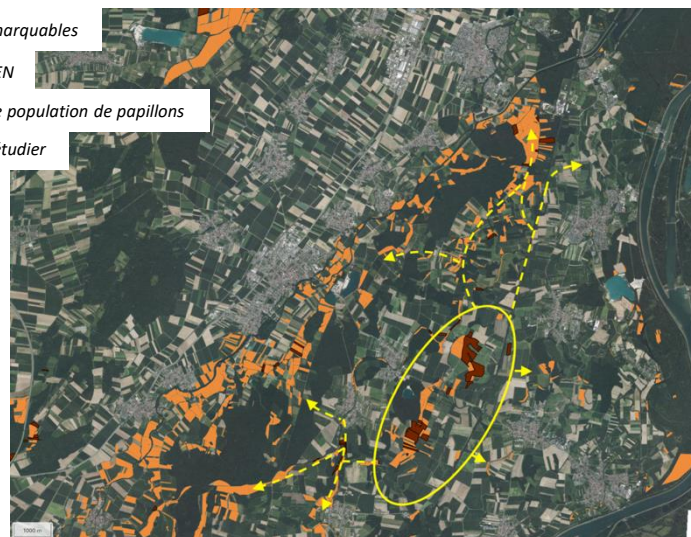


Figure 4 : Réservoir de biodiversité du Ried de Herbsheim-Boofzheim-Obenheim, et corridors annexes du Ried de la Zembs (image Cartes.gouv.fr).

ACTION 9

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DE LA 3CE A L'ELABORATION DE PROJETS TVB COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement technique

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

En tant que Maître d'ouvrage associé la LPO va élaborer des actions TVB à fort enjeu sur le territoire de la CCCE.

La LPO est responsable de :

- L'identification de la localisation exacte des sites grâce aux connaissances du terrain.
- La rédaction d'au moins 2 fiches techniques par site en vue d'un dépôt de dossier de candidature à l'appel à projet TVB Grand Est (Total : 8 fiches actions)



Agir pour
la biodiversité

Le/la futur(e) chargé(e) de mission TVB de la CCCE est responsable de :

- La présentation des actions aux communes et la mobilisation des élus et des partenaires.
- La mise en œuvre des actions avec un accompagnement technique de la LPO.



PLANNING

2026

(Octobre 2026)
- Travail sur des propositions d'actions TVB complémentaires à mettre en œuvre
- Discussions avec les divers partenaires à mobiliser pour ces actions complémentaires (communes et organisations, etc.)

2027

(Septembre 2027)
- Dépôt de dossier candidature AAP TVB actions complémentaires

2028

- Réalisation des actions complémentaires en lien avec les différents partenaires

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES				
Chiffrage forfaitaire 30 jours de travail sur les propositions d'actions TVB complémentaires (+frais et déplacement)	17 258 €	80%	13 806 €	3 452 €
TOTAL	17 258 €	80 %	13 806 € AAP TVB	3 452 € 3CE

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% 3CE

ACTION 10

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES A LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

Accompagnement technique

MAÎTRE D'OUVRAGE

3CE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES
FREDON GRAND EST

OBJECTIFS

L'objectif est de promouvoir une gestion des espaces verts qui favorise le maintien et le retour de la biodiversité en ville.

Cette démarche permettra de réduire l'impact de l'entretien des espaces verts sur la biodiversité et sur le budget des communes, tout en intégrant les enjeux biodiversité dans les documents stratégiques et les projets d'aménagement.

Elle facilitera également l'accompagnement des communes dans leurs projets de désimperméabilisation et de revégétalisation, la gestion des espèces exotiques envahissantes, la gestion du patrimoine arboré, et l'engagement dans des démarches "communes nature", contribuant ainsi à la création d'espaces refuges pour la faune et la flore et à la réduction du phénomène d'îlots de chaleur urbains.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de communes engagées dans commune nature
- Nombre projet de désimperméabilisation et de revégétalisation réalisés

ACTION 10

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES A LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

Accompagnement technique

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

- La 3CE a recruté un chef de projet / technicien biodiversité des espaces verts et nature en ville à compter du 1er septembre 2025.
- Ce poste a pour mission d'accompagner les services techniques et les équipes des espaces verts des communes et de la 3CE afin de :
 - Promouvoir une gestion des espaces verts favorisant le maintien et le retour de la biodiversité en milieu urbain.
 - Participer à la prévention et à la gestion des espèces végétales et animales envahissantes sur le territoire.
 - Réduire l'impact de l'entretien des espaces verts sur la biodiversité et sur le budget des communes.
 - Assurer l'intégration des enjeux biodiversité dans les documents stratégiques et projets d'aménagement (CCAP, constructions, aménagements...).
 - Participer à l'animation et à l'engagement des communes dans des démarches « communes nature ».
 - Accompagner les communes dans leurs projets de désimperméabilisation et de revégétalisation des espaces urbains (cours d'école, cimetières, autres espaces publics).
 - Gérer le patrimoine arboré en tenant compte des enjeux biodiversité (en lien avec l'action de sensibilisation du GEPMA).

PLANNING

2026

2027

2028

Réalisation des missions d'accompagnement du chef de projet

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
SUIVI ET COORDINATION				
Création d'un poste de chargé de projet biodiversité et espaces verts par la 3CE Coût 1 ETP sur 3 ans = 150 000€ TTC 50 000€ /an € TTC (salaire brut chargé de mission + cotisations patronales 3CE)	150 000€	0 %	/	150 000€ 3CE
TOTAL	150 000 €	0%	/	150 000 € 3CE

FINANCEMENT

100% 3CE

(Mobilisation de dispositifs d'aides au cas par cas pour la réalisation de projets)

[Lien sommaire](#)

ACTION 11

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR PROJETS TVB EN MILIEU AGRICOLE

Accompagnement technique

MAÎTRE D'OUVRAGE

3CE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

EXPLOITANTS AGRICOLES

CHAMBRE AGRICULTURE 67

SAFER

OBJECTIFS

L'objectif est d'assurer la concertation entre communes, associations foncières et agriculteurs concernant les projets Trame Verte et Bleue en milieu agricole (parcelles agricoles, chemins d'association foncière ou communaux, parcelles non agricoles mais incluses dans le parcellaire agricole) afin d'avoir une meilleure acceptabilité de ces projets.

Cette action vise à faciliter également l'accompagnement des agriculteurs et communes dans le choix des sites, l'entretien des haies et corridors et la mise en place de dispositifs indemnitaires cohérent à l'échelle de la 3CE.

INDICATEURS DE SUIVI

- Surface totale de haies, corridors ou autres dispositifs créés ou restaurés.
- Nombre de projets TVB créé en milieu agricole.
- Nombre de réunions de concertation organisées avec les acteurs agricoles.

**ACTION A PRECISER AVEC LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

ACTION 11

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR PROJETS TVB EN MILIEU AGRICOLE

Accompagnement technique

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

- Accompagnement des communes dans la mise en œuvre de projets Trame Verte et Bleue sur des parcelles agricoles, en lien avec les exploitants, en apportant un appui à la médiation et à l'acquisition foncière, ainsi qu'à la création ou restauration d'aménagements favorables à la biodiversité (haies, mares, bandes enherbées, jachères florales, agroforesterie, etc.).

L'accompagnement proposé se compose comme suit :

- ☐ Brique 1 : Présentation du projet envisagé à la Chambre d'agriculture d'Alsace.
- ☐ Brique 2 : Présentation du projet envisagé aux agriculteurs de la commune concernée et à son association foncière.
- ☐ Brique 3 : Les fonctionnalités ainsi que les impacts positifs et négatifs du projet seront présentées et analysées par les parties prenantes.
- ☐ Brique 4 : Discussion sur les sites d'implantation et validation d'un commun accord entre les parties.
- ☐ Brique 5 : La question de l'entretien sera abordée, en précisant les responsabilités de chacun ainsi que les modalités de financement.
- ☐ Brique 6 : Les éventuels schémas indemnitaires devront être établis.
- ☐ Brique 7 : A défaut d'accord de la partie agricole sur les sites envisagés par la commune, une solution alternative devra être proposée par la partie agricole.
- ☐ Brique 8 : Un accord local consignera l'ensemble des accords intervenus.

Trois situations principales peuvent se présenter :

- 1) Les sites prévus par la commune pour la mise en place projet TVB sont acceptés par les acteurs agricoles (exclusion de la brique 7)
- 2) Les sites prévus pour la mise en place d'un projet TVB sont acceptés mais ils posent un certain nombre de problèmes aux acteurs agricoles (exclusion de la brique 7).
- 3) Les sites prévus pour la mise en place d'un projet TVB ne sont pas acceptés et un travail de prospection est alors nécessaire pour identifier de nouveaux sites consensuels.

ACTION 11

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR PROJETS TVB EN MILIEU AGRICOLE

Accompagnement technique

PLANNING

2026	2027	2028
Accompagnement des communes souhaitant mener des projets TVB en milieu agricole	Accompagnement des communes souhaitant mener des projets TVB en milieu agricole	Accompagnement des communes souhaitant mener des projets TVB en milieu agricole

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
A définir	A définir	A définir	A définir	A définir
TOTAL				

FINANCEMENT

100% COMMUNES

**ACTION A PRECISER AVEC LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

ACTION 12

INVENTAIRE DU RÉSEAU DE MARES

Amélioration des connaissances

MAÎTRE D'OUVRAGE

BUFO

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

SDEA

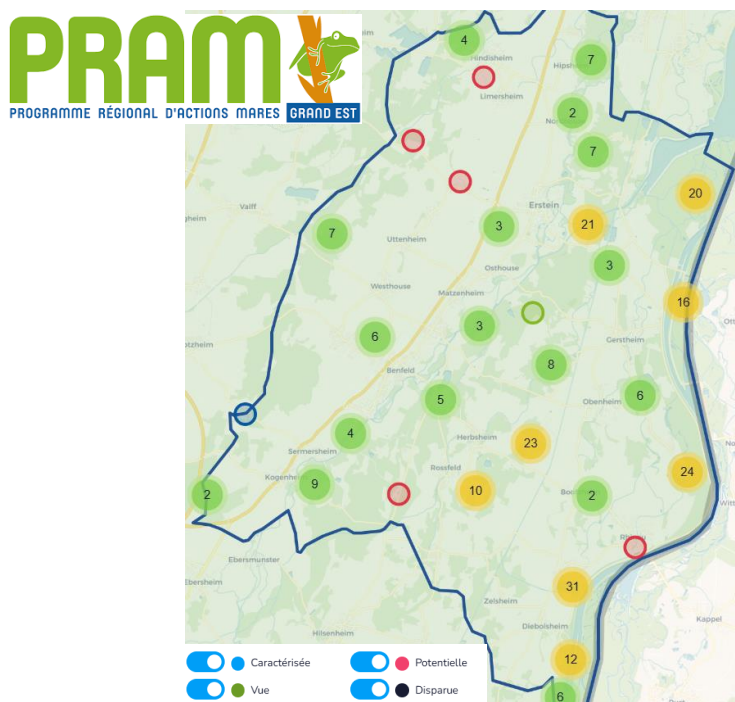
ONF

OBJECTIFS

L'objectif est d'améliorer la connaissance des mares du territoire en intégrant les mares créées ou restaurées dans la base de données du PRAM.

Cette démarche permettra de valoriser le travail de création et de restauration réalisé, tout en rendant les informations disponibles et accessibles aux communes.

Ces données constitueront une base solide pour les collectivités souhaitant poursuivre ou approfondir leurs actions en faveur de la Trame Verte et Bleue (notamment de la sous-trame liée aux zones humides) à l'échelle communale.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de mares caractérisées sur le Canton d'Erstein

ACTION 12
INVENTAIRE DU RESEAU DE MARES
Amélioration des connaissances

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

- Les 45 mares de la Fiche Action 3 seront visitées après leur création/restauration.
- Une caractérisation sera réalisée et saisie sur le site du PRAM (Programme Régional d'Actions en Faveur des Mares) en renseignant des données sur la typologie des mares, leur hydrologie, contexte paysager, type de végétation etc.

Fiche de caractérisation de mare PRAM :



Fiche de caractérisation de mare
(Version 2016)

Données générales

Identifiant PRAM : _____
% Si je ne le connais pas, j'attribue un code de mon choix : _____

Nom usuel de la mare : _____

Commune : _____

Date : ____ / ____ / ____

Observateur : _____
Je suis le : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ gestionnaire ☐ autre : _____

Type de propriété : ☐ public ☐ privé ☐ mixte ☐ inconnu

Type de mare :

☐ de prairie
☐ bassin routier ou de décantation

☐ de culture
☐ de village, de ferme, de parc ou jardin

☐ de friche
☐ de marais
☐ de carrière
☐ indéterminé

La mare n'est pas sous couvert arboré : pointage sur orthophotoplan ou SCAN 25. Si mare sous couvert arboré, pointage au GPS : coordonnées en Lambert 93 :
 X = _____ Y = _____

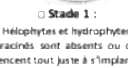
Groupes faunistiques observés (si des espèces sont déterminées, remplir la fiche inventaire correspondante) :

☐ Amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres)
☐ Reptiles (serpents, tortues, lézards)
☐ Libellules
☐ Invertébrés aquatiques
☐ Autres : _____
☐ aucun

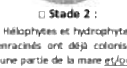
☐ Poissons
☐ Canards

Présence de végétation aquatique : ☐ oui ☐ non

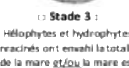
Stade d'évolution de la mare



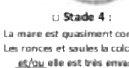
Stade 1 :
Helophytes et hydrophytes enracinés sont absents ou commencent tout juste à s'implanter.



Stade 2 :
Helophytes et hydrophytes enracinés ont déjà colonisé une partie de la mare.



Stade 3 :
Helophytes et hydrophytes enracinés ont envahi la totalité de la mare.



Stade 4 :
La mare est quasiment comblée.

Usages

Usage(s) observé(s) de la mare : ☐ abreuvoir aménagé ☐ abreuvoir non aménagé ☐ collecte ruissellement ☐ pêche ☐ chasse ☐ réserve incendie ☐ ornemental ☐ protection de la biodiversité ☐ patrimoine culturel / paysager ☐ pédagogique ☐ abandonné ☐ lagunage ☐ inconnu

Mare équipée d'une pompe à nez ? ☐ oui ☐ non

Présence de déchets ? ☐ aucun ☐ déchets verts (taille de haie, tonte...) ☐ ordures ménagères ☐ déchets recyclables (verre, plastique, métal) ☐ déchets dangereux (solvant, huile, batterie...) ☐ déchets inertes (gravats) ☐ meubles ☐ électroménager

Situation

Topographie : ☐ plateau ☐ versant ☐ fond de vallée ☐ autre : _____

Contexte (2 choix possibles si mare en situation de libre) : ☐ tourbière acide ☐ marais ☐ bas-marais / tourbière alcaline ☐ marais continental salé ou saumâtre ☐ pelouse sèche ☐ prairie mésochène ☐ prairie humide ☐ fourrés, bosquets ☐ lande humide ☐ lande sèche ☐ bois de feuillus ☐ bois de résineux ☐ culture ☐ jardin, parc, cour (de ferme) ☐ carrière ☐ annexe routière / ferroviaire ☐ indéterminé

Petit patrimoine bâti associé ? ☐ aucun ☐ fond empierré ☐ muret ☐ ponton ☐ enrochement ☐ autre : _____

Mare clôturée ? ☐ non ☐ en partie ☐ totalement

Présence d'une haie en contact avec la mare ? ☐ oui ☐ non

Caractéristiques abiotiques de la mare (schéma possible au verso)

Forme : ☐ ronde / ovale ☐ triangulaire ☐ carré / rectangle ☐ palatoïde ☐ complexe (en U, diglée)

Taille moyenne (évaluez en pas) : longueur = _____ m largeur = _____ m

Hauteur d'eau maximum observée aujourd'hui : ☐ -0 < ☐ ≤ 30 cm < ☐ ≤ 60 cm < ☐ ≤ 100 cm < ☐ indéterminé

Nature du fond de la mare : ☐ matériau naturel ☐ béton ☐ bêche ☐ autre : _____ ☐ indéterminé

Berges en pente douce (% du périmètre de la mare) : ☐ = 0 < ☐ ≤ 25 < ☐ ≤ 50 < ☐ ≤ 75 < ☐ ≤ 100 < ☐ indéterminé

Bourrelet de curage en haut de berge : ☐ non ☐ oui = _____ % du périmètre de la mare

Surpiétinement des abords : ☐ intense et total ☐ localisé ☐ faible à nul

Hydrologie

Régime hydrologique : ☐ mare permanente ☐ mare temporaire ☐ indéterminé

Liaison(s) avec le réseau hydrographique superficiel : ☐ aucune ☐ fossé, noue ☐ drainage / pompage ☐ cours d'eau ☐ axe de ruissellement ☐ autre (préciser) : _____ ☐ indéterminé

Alimentation spécifique : ☐ aucune ☐ ruissellement voirie ☐ ruissellement culture ☐ source ☐ nappe ☐ pluvial bâti ☐ autre (préciser) : _____ ☐ indéterminé

Turbidité de l'eau : ☐ limpide ☐ trouble

L'eau a une couleur spécifique : ☐ non ☐ oui (préciser) : _____

Zone tampon : ☐ oui ☐ non ☐ indéterminé

Eutoxie : ☐ surverse ☐ débit de fuite ☐ débordement ☐ indéterminé

Ecologie

Recouvrement de la végétation herbacée sur la surface de la mare :

	0%	1%	5%	10%	25%	50%	75%	100%
Hydrophytes enracinés (juncus, carex, papyrus, etc.)								
Hydrophytes émergents (najas, etc.)								
Algues filamenteuses								
Eau libre sans végétation aquatique								
Fond exposé, sans végétation								

Boisement / embroussaillage des abords : ☐ = 0 < ☐ ≤ 25 < ☐ ≤ 50 < ☐ ≤ 75 < ☐ ≤ 100 < ☐ indéterminé

Ombre surface par ligneux (selon au soleil) : ☐ 0 < ☐ ≤ 25 < ☐ ≤ 50 < ☐ ≤ 75 < ☐ ≤ 100 < ☐ indéterminé

Espèce(s) animale(s) exotique(s) envahissante(s) observée(s) : _____

	< 1%	1 à 5%	6 à 25%	26 à 50%	51 à 75%	76 à 100%	indéterminé
Espèce végétale exotique envahissante observée							

Intervenir en faveur de cette mare...

Travaux à envisager : ☐ aucun ☐ curage ☐ reprofilage berge ☐ bûcheronnage ☐ débroussaillage ☐ pose de clôture ☐ aménagement d'abreuvoir ☐ lutte contre espèces exotiques envahissantes ☐ nettoyage déchets ☐ arrachage de végétation ☐ intervention sur fonctionnement hydraulique ☐ fauchage tardif de la périphérie ☐ autre : _____

Dans quel(s) objectif(s) ? _____

ACTION 12

INVENTAIRE DU RÉSEAU DE MARES

Amélioration des connaissances

PLANNING

2026	2027	2028
- Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées	- Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées	- Caractérisation PRAM des mares créées/restaurées

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
Caractérisation des mares	2 350 €			
SUIVI ET COORDINATION				
COPIL et réunions diverses (toutes fiches confondues)	1 410 €			
TOTAL	3 760 €			

FINANCEMENT

/

ACTION 13

ÉTUDE CRAPAUD VERT

Amélioration des connaissances

MAÎTRE D'OUVRAGE

BUFO

**PARTENAIRES
TECHNIQUES**

COMMUNES

SDEA

ONF

LPO

OBJECTIFS

- L'objectif est de réaliser un état des lieux de la population et des habitats de reproduction de l'espèce, à travers des prospections de terrain.
- L'action vise également à favoriser une meilleure prise en compte de l'espèce, notamment en lien avec les exploitants agricoles, concernant les aménagements tels que les ornières ou les bassins de décantation qui peuvent jouer un rôle pour sa reproduction.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de prospections de terrain réalisées.
- Nombre de sites/habitats de reproduction identifiés (ornières, bassins de décantation, autres).
- Nombre de nouvelles données intégrées dans les bases naturalistes (ex. INPN, associations partenaires).
- Évolution de la répartition géographique de l'espèce sur le territoire.
- Nombre d'exploitants agricoles et de particuliers contactés/sensibilisés.

ACTION 13

ÉTUDE CRAPAUD VERT

Amélioration des connaissances

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

• **État des lieux de la population :**

- Un repérage en journée dans la zone de présence du Crapaud vert ainsi que dans les communes limitrophes permettra de repérer les pièces d'eau favorables au Crapaud vert.
- Ces dernières seront inventoriées selon le protocole établi dans le cadre du PNA Crapaud vert et adapté par l'association BUFO dans le cadre de ses suivis en Alsace : 3 passages nocturnes en avril-mai + un passage diurne en juin/juillet pour conclure sur la reproduction ou non de l'espèce dans ces pièces d'eau.
- Des inventaires complémentaires une seconde année seront réalisés dans les pièces d'eau avec un potentiel de présence important du Crapaud vert, sans détection de celui-ci la première année de suivi.
- Les données seront intégrées selon un format compatible avec l'analyse des données issues du PRA Crapaud vert afin de pouvoir les analyser d'un point de vue départemental.

• **Communication auprès des acteurs locaux :**

En prenant contact avec les agriculteurs et/ou particuliers qui ont des ornières / bassins bâchés ou bétonnés sur leur propriété dans lesquels le Crapaud vert a été observé. Cela sera fait via du porte à porte, dépôt de prospectus informatifs, prise de contact par mail ou téléphone, ou rendez-vous sur place quand cela est possible.

Ces personnes seront sensibilisées :

- À la présence d'une espèce rare et protégée dans leur propriété
- Aux bons réflexes à acquérir/mettre en place pour concilier leurs activités avec la présence du Crapaud vert
- À la bonne gestion de l'habitat aquatique occupé par l'espèce, ainsi qu'à la prise en compte des habitats terrestres
- À la création de nouveaux habitats aquatiques et terrestres en fonction de la volonté des personnes.

ACTION 13

ÉTUDE CRAPAUD VERT

Amélioration des connaissances

PLANNING

2026	2027	2028
- Cartographie repérage des sites	- Inventaires Crapaud vert : repérage en journée + inventaires diurnes et nocturnes - Saisie des données et rédaction d'un rapport	- Inventaires complémentaires + analyse des données + rédaction d'un rapport - Communication auprès des acteurs locaux

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
Repérage des sites (cartographie + terrain)	940 €	-	-	-
Inventaires nocturnes	3 750 €	-	-	-
Inventaire diurne	1 410 €	-	-	-
Saisie de données + rédaction d'un rapport	2 350 €	-	-	-
Prise de contacts avec les acteurs locaux	940 €	-	-	-
TOTAL	9 390 €	0%	-	-

FINANCEMENT

/

ACTION 14

ÉTUDES POUR LA RÉDUCTION DES ÉCRASEMENTS D'AMPHIBIENS

Amélioration des connaissances

MAÎTRE D'OUVRAGE

BUFO

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES
HABITANTS
BENEVOLES
BRIGADE VERTE
CEA

OBJECTIFS

Les écrasements et collisions routières sont à l'origine d'une importante mortalité d'amphibiens en période de migration prénuptiale, au moment où les amphibiens quittent en masse leurs habitats terrestres d'hivernage pour se rendre sur les sites de reproduction (milieux aquatiques).

Sur le territoire de la CCCE, dix secteurs de routes dans dix communes différentes sont connus pour la mortalité qu'ils engendrent et font déjà l'objet de mesures de protection des amphibiens, comme à Benfeld ou Kogenheim (dispositifs filets-seaux). Cependant, ces dispositifs sont pour la plupart temporaires et nécessitent une mobilisation humaine et matérielle importante tous les ans. Les dispositifs pérennes mis en place (à Hindisheim par exemple) sont perfectibles et nécessitent toujours une mobilisation de moyens.

L'objectif de cette action est de proposer des actions concrètes visant à réduire les écrasements des amphibiens :

- soit en améliorant la qualité des dispositifs de migration actuellement présents sur les communes
- soit en mettant de nouveaux dispositifs en place si cela est nécessaire.

La stratégie proposée (mise en place d'un dispositif seau-filets, renforcement du corridor avec création de mares, fermeture temporaire de route...) sera adaptée aux contraintes inhérentes à chaque site (techniques, de sécurité, faisabilité...).



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de points de conflits connus identifiés et cartographiés.
- Nombre d'individus observés (écrasés et en déplacement).
- Nombre des propositions de mesures de réduction de l'impact des infrastructures de transports.

ACTION 14

ÉTUDES POUR LA RÉDUCTION DES ÉCRASEMENTS D'AMPHIBIENS

Amélioration des connaissances

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Étude pour la réduction des écrasements d'amphibiens :

Analyse bibliographique et cartographique de la situation actuelle :

En utilisant les données « mortalité » issues de la base de données BUFO-Faune Grand Est ainsi que les rapports réalisés par la LPO Alsace « Bilan de la campagne de sauvetage des amphibiens dans le Bas-Rhin » des précédentes années.

- Repérage des points de conflits déjà existants (données de mortalité renseignées) par rapport aux systèmes de migration déjà mis en place par la LPO Alsace
- Repérage de sites potentiels d'écrasement en mettant en relation des aires d'hivernage séparées d'habitats aquatiques de reproduction par une route.
- Cartographie de l'ensemble des données

Communication et implication des acteurs locaux (communes, habitants, bénévoles, Brigades vertes) : ce sont eux qui connaissent le mieux le territoire, et qui le parcourent tous les jours. Des actions de communication et des sollicitations ciblées permettront :

- De faire remonter d'éventuels sites d'écrasements qui ne seraient pas renseignés dans nos bases de données (dans le but de les intégrer dans le dispositif de protection)
- De faire vérifier certains secteurs selon le repérage de sites potentiels d'écrasements (par des habitants, bénévoles etc)

Prise en compte des sites d'écrasement :

- Visites sur site avec les services routiers de la CeA ou de la commune (selon le type de route) pour échanger ensemble sur les solutions qui peuvent être mises en place. Douze sites seront visités au maximum.
- Travail sur les solutions déjà proposées / mises en place ainsi que des perspectives d'amélioration des systèmes existants des 10 sites suivis pour de la mortalité d'amphibiens.

Rapport incluant :

- une cartographie des points de conflits routes-amphibiens
- une fiche par site d'écrasement identifié (qu'il soit déjà connu ou nouvellement découvert) avec des propositions de mesures de réduction de l'impact des infrastructures de transports en fonction des contraintes identifiées sur place.

ACTION 14

ÉTUDES POUR LA RÉDUCTION DES ÉCRASEMENTS D'AMPHIBIENS

Amélioration des connaissances

PLANNING

2026	2027	2028
- Analyse cartographique / bibliographique initiale - Communication auprès des acteurs locaux	- Communication auprès des acteurs locaux - Visite des sites d'écrasement avec les services routiers et les communes - Travail sur les solutions en place / proposées	- Visite des sites d'écrasement avec les services routiers et les communes - Travail sur les solutions en place / proposées - Rédaction du rapport et des fiches de préconisation

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
Analyse cartographique	1420 €	80%	1136 €	284 €
Rapport	1440 €	80%	1152 €	288 €
Expertise sur systèmes de migration	1160 €	80%	928 €	232 €
Réunions/échanges/visites de terrain	3595 €	80%	2876 €	719 €
Communication avec acteurs locaux / Temps en régie de mobilisation et coordination des bénévoles	1910 €	80%	1528 €	382 €
TOTAL	9 525 €	80 %	7 620 € AAP TVB	1 905 € 3CE

FINANCEMENT

80% Appel à projet TVB
20% 3CE

ACTION 15

SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU PATRIMOINE ARBORÉ COMMUNAL

Mobilisation et sensibilisation

MAÎTRES D'OEUVRE

GEPMA

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

OBJECTIFS

L'objectif est de sensibiliser et de former les agents communaux et les élus à une meilleure prise en compte des espèces cavernicoles présentes dans les arbres du patrimoine arboré (parcs, alignements, espaces verts,...) et à favoriser une gestion adaptée en faveur de la biodiversité.

Les compétences du GEPMA permettent d'aborder les aspects techniques liés aux espèces de chiroptères (les fissuricoles d'une part et les cavernicoles d'autre part). Les compétences de la LPO Alsace permettent d'aborder les aspects techniques liés aux espèces d'oiseaux (les cavicoles d'une part et ceux qui construisent un nid dans les branches d'autre part).

Cette association de compétences entre les 2 associations permet aux agents et aux élus d'avoir accès à une formation complète, dispensée à 2 voix.

Cette formation est à destination des communes gestionnaires de leurs patrimoines arborés.



Photo : Suzel HURSTEL - LPO

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'agents et d'élus formés
- Nombre de sessions de formation organisées
- Nombre de chartes signées

ACTION 15

SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU PATRIMOINE ARBORÉ COMMUNAL

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISES EN OEUVRE

- **Identification des communes ou groupements de communes intéressées :**
La Communauté de Commune du Canton d'Erstein réalise la prise de contact avec les communes ou regroupements de communes gestionnaires de leurs patrimoines arborés, pour évaluer leur intérêt et organiser les dates de formation.
- **Réalisation de la formation :**
Temps d'échanges techniques sur la mise en place d'une gestion écologique du patrimoine arboré (en salle).
Réalisation d'un tour d'observation sur le ban communal avec les participants (parcs urbains, alignements d'arbres...) pour identifier et observer le patrimoine arboré à potentiel.
- **Proposition de signature d'une charte communale :**
Proposer aux communes et les encourager à s'engager durablement par la signature d'une charte pour la gestion écologique de leur patrimoine arboré en faveur des espèces sensibles (ex : « charte pour la prise en compte des chiroptères et des oiseaux nicheurs dans la gestion et l'entretien du patrimoine arboré et l'aménagement du territoire de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg » : https://www.strasbourgcapousse.eu/app/uploads/2019/09/Charte-Chiros-2017_4.pdf).

ACTION 15

SENSIBILISATION À LA GESTION ÉCOLOGIQUE DU PATRIMOINE ARBORÉ COMMUNAL

Mobilisation et sensibilisation

PLANNING

2026	2027	2028
- Organisation et animation des sessions de formation à 2 voix	- Organisation et animation des sessions de formation à 2 voix	- Organisation et animation des sessions de formation à 2 voix
- Prise de contact avec les communes ou regroupements de communes gestionnaires de patrimoine arboré pour sensibiliser et former les agents et les élus à la prise en compte de la faune cavernicole et cavicole, chiroptères et oiseaux - Planification des formations sur l'année avec les communes volontaires		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
Préparation, actualisation du contenu de la formation et repérages GEPMA, 1 année	810€	50%	405€	405€
Préparation, actualisation du contenu de la formation et repérages LPO Alsace, 1 année	525€	50%	262,5€	262,5€
Journée de formation – GEPMA, 1 année	540€	50%	270€	270€
Journée de formation – LPO Alsace, 1 année	525€	50%	262,5€	262,5€
Frais de déplacements et de gestion, 1 année	182,4€	50%	91,2€	91,2€
TOTAL	2 582,40€	50 %	1 291,2€ AAP TVB	1 291,2€ Communes

FINANCEMENT

50% Appel à projet TVB
50% COMMUNES

ACTION 16

COMMUNICATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

MAÎTRE D'OUVRAGE

3CE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

MAITRES D'OUVRAGES ASSOCIÉS ET
PARTENAIRES TECHNIQUES

OBJECTIFS

D'ici 3 ans, l'objectif est que la Trame Verte et Bleue soit largement appropriée par l'ensemble des acteurs du territoire : le grand public en aura entendu parler et en perçoit les bénéfices, les élus locaux la soutiennent politiquement et l'intègrent dans les projets communaux, les services techniques disposent des outils pour la mettre en œuvre, et les partenaires institutionnels externes collaborent aux actions à leur échelle.

La Trame Verte et Bleue devra passer du statut de « notion technique » à celui de projet de territoire fédérateur, associé à une image positive (nature préservée, cadre de vie amélioré, fierté locale).

Pour atteindre cette vision, il est proposé les objectifs suivants en termes de communication :

- D'ici 3 ans, une large partie des habitants du territoire auront entendu parlé du projet Trame Verte et Bleue du territoire, en ayant été touchés directement par au moins un support ou événement de communication relatif à la TVB (lecture d'un article, participation à une animation, visite du site web... mesuré via les tirages de bulletins, audiences web et fréquentation des événements).
- Chaque année à partir de 2026, réalisation d'au minimum 1 action de communication majeure (par exemple une animation publique et une publication médiatique) et diffusion d'au moins 5 contenus (articles, posts, etc.) relatifs à la TVB, afin de maintenir une présence régulière du sujet dans l'espace public.

Cette fiche action détaille les différentes actions de communication à mettre en œuvre par la 3CE en lien avec les communes et partenaires du projet.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de post, support, articles sur la TVB réalisés
- Nombre d'animations TVB réalisées

ACTION 16

COMMUNICATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Afin de mieux faire connaître les enjeux de la Trame verte et bleue (TVB) et de valoriser les actions menées en faveur de la biodiversité, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (3CE) souhaite engager une démarche de communication structurée, en lien étroit avec les communes et les partenaires du projet. Cette stratégie vise à sensibiliser largement le grand public, à renforcer la visibilité des initiatives locales et à encourager l'appropriation du projet de territoire.

Ci-dessous est détaillé la liste des actions de communication à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs :

- **Réalisation d'une vidéo de communication de promotion** de la biodiversité du territoire et sur les actions menées dans le cadre du projet TVB du Canton d'Erstein.
- **Réalisation d'une infographie grand public** du réseau écologique local (présentant de manière schématisée les éléments de la TVB locale (les corridors identifiés, les espèces emblématiques associées). L'infographie intégrerait aussi quelques messages pédagogiques clés rappelant le "pourquoi" et le "comment" de la TVB.
- **Création d'un page internet** sur le site de la 3CE avec des ressources documentaires sur la TVB et les informations du projet de territoire et ses avancées.
- **Réalisation d'articles de communication** sur les projets lancés/réalisés et diffusion via différents canaux de communication : journal intercommunal diffusé aux habitants, Facebook 3CE et communes, applications d'informations communales en lien avec les habitants, bulletins municipaux.
- **Organisation de visite de terrains élus et grand public** pour communiquer sur les actions réalisées et sensibiliser à la TVB.
- **Mobilisation de la presse locale** (DNA, l'Alsace, TV Erstein, Benfeld Rhinau TV) pour la réalisation de reportages de sensibilisation et de communication sur les projets lancés/réalisés et lors des événements/animations.
- **Partage d'expériences du projet** TVB du Canton d'Erstein en alimentant : la plateforme pour la biodiversité en Grand Est, Biodiv'Map, Centre de ressources Trame Verte et Bleue, etc.
- **Participation aux événements locaux** qui offrent des opportunités de communiquer sur la TVB (fêtes locales, foires, salons, ateliers grand public, etc.).
- **Relais des animations/sorties nature et biodiversité** sur le territoire de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale (et des partenaires : LPO, BUFO, GEPMA conservatoire des espaces naturels, associations locales nature, etc.) sur le site internet de la 3CE.

ACTION 16

COMMUNICATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

PLANNING

2026	2027	2028
- Réalisation d'une infographie grand public - Création d'un page internet	- Alimentation et mise à jour de la page internet ; et des plateformes régionales - Organisation de visite de terrains élus et grand public	- Alimentation et mise à jour de la page internet ; et des plateformes régionales - Réalisation d'une vidéo de communication de promotion - Organisation de visite de terrains élus et grand public
- Réalisation d'articles de communication et mobilisation de la presse locale - Participation aux événements locaux - Relais des animations/sorties nature et biodiversité		

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
PRESTATION SERVICES ET ETUDES				
Réalisation vidéo TVB du territoire	6 000 €	50 %	3 000 €	3 000 €
Réalisation infographie TVB du territoire	4 000€	50 %	2 000€	2 000 €
Panneaux pédagogiques conception et fabrication (Action 7 Aménagements TVB Daubensand)	11 962 €	50 %	5 981 €	5 981 €
Création page internet	Temps humain interne 3CE			
Réalisation d'articles de communication	Temps humain interne 3CE			
SUIVI ET COORDINATION				
Partage d'expériences	Temps humain interne 3CE			
Participation aux évènements locaux	Temps humain interne 3CE			
Relais des animations/sorties nature et biodiversité	Temps humain interne 3CE			
TOTAL	21 962 €	50 %	10 981€ AAP TVB	5 000€ 3CE 5 981€ Commune Daubensand
FINANCEMENT				

FINANCEMENT

50% Appel à projet TVB
23% 3CE
27% Daubensand

[Lien sommaire](#)

MODIFIÉE SUITE AUX RETOURS DES FINANCEURS

ACTION 17

ANIMATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

MAÎTRE D'OUVRAGE

3CE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

MAITRES D'OUVRAGES ASSOCIÉS ET
PARTENAIRES TECHNIQUES

OBJECTIFS

Le projet Trame Verte et Bleue du Canton d'Erstein vise à mettre en œuvre de nombreuses actions en faveur de la préservation et de la reconquête de la Trame Verte et Bleue du territoire en lien avec différents acteurs partenaires.

En tant que structure coordinatrice, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (3CE) est responsable de la mise en œuvre, de l'animation, de la communication et du suivi global du projet. À ce titre, elle doit également mobiliser l'ensemble des partenaires et veiller à la bonne articulation des actions engagées sur le territoire.

Afin de garantir une coordination efficace et pérenne de ce projet multi-partenarial, le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Trame Verte et Bleue au sein de la 3CE apparaît essentiel.

Cette fiche action vise à formaliser la création du poste de chargé(e) de mission, en précisant les missions principales et secondaires associées au poste.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de COPIL ou réunions organisés
- Rapports d'activités annuels

ACTION 17

ANIMATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

1. Création du poste et recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Trame Verte et Bleue à la 3CE :

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein (3CE) prévoit la création et le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Trame Verte et Bleue. Le poste sera ouvert à temps complet au sein de la direction **Aménagement – Transition – Développement Durable**, pour une durée a minima équivalente à celle du plan d'actions, soit **trois ans (janvier 2026 – décembre 2028)**.

Missions principales :

- Pilotage et mise en œuvre du projet

Le/la chargé(e) de mission pilote et met en œuvre l'ensemble des actions inscrites dans le projet Trame Verte et Bleue.

À ce titre, il/elle accompagne les porteurs d'actions dans la réalisation opérationnelle des projets et veille au bon déroulement du plan d'actions, au respect du calendrier et à l'atteinte des objectifs fixés.

- Suivi, évaluation et gouvernance du projet

Le/la chargé(e) de mission assure le suivi et l'évaluation du projet TVB, notamment par :

- la mise en place et le suivi d'indicateurs de réalisation et d'impact des actions (linéaires restaurés, surfaces renaturées, continuités écologiques fonctionnelles, nombre d'acteurs mobilisés, etc.) ;
- l'élaboration d'un bilan annuel du plan d'actions.
- le suivi financier et administratif du projet TVB, incluant la gestion des subventions attribuées et le montage des dossiers de financement pour les phases ultérieures du projet.

Il/elle organise et anime le comité de pilotage du projet, réunissant les élu(e)s et agents de la 3CE concernés, les représentants des organismes financeurs (Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Grand Est, DREAL Grand Est, OFB) ainsi que les porteurs d'actions.

Le comité de pilotage se réunit a minima une fois par an afin de dresser le bilan des actions engagées, d'ajuster les orientations si nécessaire, de partager les retours d'expérience, de renforcer les partenariats et de préparer d'éventuelles candidatures à de futurs appels à projets TVB.

- Animation, communication et mobilisation des acteurs locaux

Le/la chargé(e) de mission organise et suit les actions de communication et de sensibilisation prévues dans le cadre du projet, notamment celles identifiées dans les fiches actions n°16 et n°18, en lien étroit avec la Maison de la Nature.

Il/elle anime et mobilise le réseau d'acteurs locaux (communes, agriculteurs, associations, gestionnaires d'espaces, entreprises, habitants) autour des enjeux de la Trame Verte et Bleue.

ACTION 17

ANIMATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Mission secondaires :

- Coordination avec les démarches et politiques territoriales

De nombreux dispositifs et programmes en lien avec la Trame Verte et Bleue sont en cours sur le territoire (Plan Herbe Ried Vivant, animation Natura 2000, gestion différenciée des espaces verts et Nature en Ville, programmes de restauration portés par le SDEA, CTEC, réseau des entreprises de la 3CE, etc.).

Le/la chargé(e) de mission veille à la mise en cohérence et à l'articulation entre le projet TVB et ces différentes initiatives, afin de favoriser les synergies et la complémentarité des actions.

- Mobilisation des entreprises volontaires

En lien avec le réseau des entreprises de la 3CE, le/la chargé(e) de mission contribue à la mobilisation d'entreprises souhaitant s'engager sur les enjeux de la Trame Verte et Bleue. À ce titre, il/elle peut organiser des actions de sensibilisation ou de présentation de dispositifs existants, tels que le programme « Entreprises engagées pour la nature » porté par l'OFB et la Région Grand Est.

Grand Est.

- Participation aux réseaux TVB et valorisation des retours d'expériences

Le/la chargé(e) de mission participe activement aux réseaux Trame Verte et Bleue aux échelles départementale et régionale. À ce titre, il/elle contribue à la valorisation des avancées du projet porté par la 3CE, au partage de retours d'expérience, à l'identification d'éventuels points de blocage et à l'échange de bonnes pratiques avec les autres territoires.

Il/elle assure également la capitalisation des retours d'expérience issus du projet afin d'en permettre la diffusion et la restitution au sein de ces réseaux.

- Appui technique aux communes pour l'intégration de la TVB dans les documents de planification et projets d'aménagement

Il/elle apporte un appui technique aux communes et partenaires pour l'intégration des enjeux Trame Verte et Bleue dans les documents de planification et les projets d'aménagement du territoire (PLUi, projets opérationnels, études préalables), en lien avec les services concernés.

ACTION 17

ANIMATION DU PROJET TRAME VERTE ET BLEUE DU CANTON D'ERSTEIN

Mobilisation et sensibilisation

PLANNING

2026	2027	2028
Janvier 2026 : Création du poste et recrutement d'un chargé(e) de mission Trame Verte et Bleue	Mars ou Septembre 2027 : - Dépôt d'une nouvelle candidature pour d'éventuelles nouvelles actions	Mars ou Septembre 2028 : - Dépôt d'une nouvelle candidature pour d'éventuelles nouvelles actions - Poursuite des missions de mobilisation, suivi et coordination du projet
- Début des missions de mobilisation, suivi et coordination du projet	- Poursuite des missions de mobilisation, suivi et coordination du projet	

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
SUIVI ET COORDINATION				
Salaire brut chargé d'un poste de chargé(e) de mission Trame Verte et Bleue (Demande financement sur 1 an)	49 962,48€	50% AERM 30 % FEDER	24 981,24€ AERM 15 890€ FEDER	9 091,24€ 3CE
Elements de communication	1 000€	40% AERM	400 € AERM	600€ 3CE
TOTAL	50 962,48€		25 381,24€ AERM 15 890€ FEDER	9 691,24€ 3CE

Un forfait de dépenses de frais de structures sera versé par les financeurs

FINANCEMENT

50% Appel à projet TVB
30% Financement FEDER
20% 3CE

ACTION 18

DISPOSITIF ÉDUCATIF « NATURE EN RÉSEAU »

Mobilisation et sensibilisation

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAISON DE LA NATURE ET DU RIED ET DE
L'ALSACE CENTRALE

PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNES

3CE

GEPMA

CANOP'TERRE

FERME OASIS

PHOTO CLUB RIED

OBJECTIFS

- Sensibiliser les habitants, élus et acteurs locaux aux enjeux de la TVB via une diversité d'approches pédagogiques : sensorielle, ludique, scientifique, etc.
- Valoriser les réalisations déjà engagés par les communes dans le cadre de la TVB.
- Transmettre des connaissances sur les milieux naturels, les continuités écologiques et les espèces associés.
- Renforcer la culture commune autour de la biodiversité locale et du rôle des citoyens dans sa préservation.
- Permettre l'échange entre habitant, acteurs locaux et partenaires.
- Renforcer le lien entre les habitants et leur environnement proche.
- Favoriser le passage à l'action individuelle et collective par des gestes simples, reproductibles et concrets.
- Créer des temps de mise en pratique à travers des ateliers participatifs.



INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'interventions réalisées
- Nombre total de participants et diversité des profils (âge, commune, implication)
- Degré d'implication des élus et agents dans les visites inspirantes
- Nombre de sites valorisés
- Nombre de partenaires mobilisé

ACTION 18

DISPOSITIF ÉDUCATIF « NATURE EN RÉSEAU »

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

Ce dispositif éducatif s'organise autour de deux parcours complémentaires :

- « **CURIOSITÉ NATURE** » éveiller l'intérêt par le plaisir, la découverte et la rencontre avec le vivant.
- « **AGIR POUR LE VIVANT** » approfondir les connaissances, outiller et impliquer les habitants, élus et acteur du territoire.

Ces parcours se déclinent en trois familles d'interventions, pensée comme un cheminement progressif allant de la découverte sensible à l'action concrète :

1. ATELIERS ET ANIMATION NATURE – DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER (4 ANIMATIONS)

Destinés principalement aux familles avec enfants, ces ateliers visent à éveiller la curiosité des habitants peu sensibilisés. Ils alternent approches ludiques, sensorielles et pratiques et s'attachent à partir du terrain.

Exemples d'ateliers et d'animations possibles :

- atelier pratique pour découvrir comment favoriser la présence du hérisson chez soi animé et organisé par le GEPMA
 - sortie nature photo et initiation à la photo naturaliste en partenariat avec le Photo Club du Ried.
 - Cluedo nature avec une enquête policière dans le milieu naturel pour découvrir la TVB et les aménagements réalisés. Cette approche ludique sur le mode de l'enquêtes n'est qu'un moyen pédagogique pour toucher le jeune public sur les enjeux TVB.
 - Animations en partenariat avec une des médiathèques du réseau de la CCCE : découverte de la biodiversité autour de la médiathèque, sorties TVB et littérature de jeunesse pour permettre au jeune public d'entrée de manière pédagogique dans le thème TVB.
- Objectif : créer un premier lien affectif et sensible avec la biodiversité, dans une ambiance conviviale et en lien avec des acteurs du territoire.

2. SOIRÉES À THÈMES « PAROLES DE RIED » - COMPRENDRE ET DÉPASSER SES REPRÉSENTATIONS (5 SOIRÉES)

Ces soirées citoyennes abordent les enjeux de la TVB à travers des questions ancrées dans les préoccupations locales. Elles mobilisent différents formats (conférences, ciné-débats, débats mouvants, tables rondes, jeux participatifs).

La Maison de la Nature assure l'animation et la mise en débat, en s'appuyant sur l'expertise d'intervenants et de partenaires.

Exemples possibles de soirées :

- « Mares, trous à moustiques ? », intervention avec l'appui de la LPO sur les mares, du SLM67 sur le thème du moustique, pour déconstruire les fausses représentations
 - « Les mauvaises herbes : est-ce vraiment sale ? », intervention de la FREDON, d'une commune ayant une approche vertueuse en la matière.
 - 2 ciné-débats si possible en présence du réalisateur (en fonction de l'actualité cinématographique du moment).
 - 1 soirée en salle, organisée par le GEPMA, pour faire connaissance avec le hérisson.
- Objectif : dépasser les représentations, favoriser le dialogue entre habitants, experts et élus, et encourager des envies d'agir.

ACTION 18

DISPOSITIF ÉDUCATIF « NATURE EN RÉSEAU »

Mobilisation et sensibilisation

MODALITÉS MISE EN OEUVRE

3. VISITES – S'INSPIRER ET SE PROJETER (4 VISITES)

Ces visites s'adressent aux habitants engagés, ainsi qu'aux élus et agents communaux. Elles alternent :

- des visites locales de sites en transformation (avant/après travaux),
- des visites hors territoire sur des sites exemplaires

Exemples possibles de visites :

- Visite d'un site restaurer avant puis après travaux, soit 2 sorties
- Visite inspirante pour découvrir un projet qui permet d'inspirer le projet de Daubensand
- Visite des jardins de Canop'Terre

Ces sorties sont autant des moments de découverte que d'échanges entre publics variés.

→ Objectif : s'inspirer, comprendre, créer des coopération inter-associatives et créer du lien entre habitants et décideurs autour des enjeux TVB.

Mobiliser et associer le tissu associatif local

Les associations régionales et locales seront mobiliser ponctuellement sur certaines interventions des trois familles d'action en fonction des sujets abordés. Nous nous attacherons également à couvrir au maximum le territoire de manière homogène.

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF

1. Construction du programme d'animations en lien avec les partenaires, les communes et la communauté de communes
2. Mobilisation des intervenants, experts et associations locales
3. Préparation des interventions : repérages, conception de la trame d'animation et le cas échéant d'outils pédagogiques
4. Communication
5. Réalisation des interventions
6. Bilan

Pilotage et mise en œuvre

La Maison de la Nature du Ried assure la coordination globale du dispositif : conception des contenus, mobilisation des intervenants, inscriptions (en lien avec les collectivités), animation et suivi des interventions. Les communes et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein apportent un soutien logistique et communicationnel. Les partenaires associatifs renforcent la diversité des approches et contribuent à la qualité pédagogique et scientifique.

Publics cibles

- Habitants et familles du territoire de la CCCE.
- Élus et services techniques

Livrables

- 4 animations nature ; 5 soirées ; X sorties / visites de terrain
- Tableau de bilan des interventions (thèmes et enjeux abordés, intervenants, nombre de participants, production des participants le cas échéant).

ACTION 18

DISPOSITIF ÉDUCATIF « NATURE EN RÉSEAU »

Mobilisation et sensibilisation

PLANNING

2026	2027	2028
A partir de septembre Construction du programme en lien avec les collectivités et partenaires	A partir de janvier Démarrage des premières interventions	Janvier à décembre Poursuite des interventions Bilan

COÛTS

Descriptif des dépenses prévisionnelles	Prix € TTC	% Subvention estimé	Subvention estimée € TTC	Reste à charge € TTC
<i>Ateliers et animations</i>	3 900,00 €	50 %	1 950,00 €	1 950,00 €
<i>Soirées « Paroles de Ried »</i>	8 910,00 €	50 %	4 455,00 €	4 455,00 €
<i>Visites</i>	6 750,00 €	50 %	3 375,00 €	3 375,00 €
<i>Prestation des intervenants</i>	2 591,68 €	50 %	1 295,84 €	1 295,84 €
<i>Achats de matériel pédagogique (outil pédagogique sur la TVB « l'Odyssée de Faunéa » et boîtes loupes)</i>	180,00 €	50 %	90,00 €	90,00 €
<i>Frais de déplacement</i>	370,00 €	50 %	185,00 €	185,00 €
TOTAL	22 701,68 €	50 %	11 350,84 € AAP TVB	11 350,84 € 3CE

FINANCEMENT

50% Appel à projet TVB
50% 3CE